

Les Débats

JOURNAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS
MONTREAL, (à domicile,
par poste) \$1.50 par an
CANADA ET ETATS-UNIS 1.00
ETRANGER 1.50

Atelier : 1798 rue Sainte-Catherine
Tel. Bell, Est 1121

Parait le Samedi à 8 hrs p.m.
Le Dimanche à 6 hrs a.m.

LA MAIRIE

L'horizon municipal est enfin
éclairci. La retraite de MM. Préfontaine
et Lachapelle a dissipé les
derniers brouillards. Les faiseurs
de combinaisons sont rentrés chez
eux et le peuple de Montréal va
maintenant parler, car il n'y a pas
à dire, au grand chagrin de certains
tripoteurs, c'est lui qui en
définitive déjoue les petites trames
machiavéliques et impose sa volonté.
Et c'est bien tant mieux, car
si le bon sens populaire ne venait
point à la rescousse des honnêtes
gens, c'en serait bientôt fait de nous.

Nous assistons depuis quelques
jours au plus beau dévergondage
de logique qu'il soit possible d'imaginer.
Depuis trois mois, les grands
organes de l'opinion publique (?)
se sont prononcés contre la candidature
de M. Préfontaine sur le principe
qu'un homme ne devait pas
accaparer les honneurs municipaux
et ces mêmes journaux favorisent
la candidature de M. Wilson-Smith,
qui pourtant a déjà été maire et qui
n'a rien fait pour justifier son retour
à la mairie. Nous comprenons que
les droits de la minorité doivent
être respectés bien que les anglais,
quand ils sont les plus forts, ne nous
aient point habitués à autant de
largeur de vue, et nous ne regrettons
pas trop la marche des événements
qui ont fait éclore et mûrir deux
candidatures anglaises.

Les anglais veulent avoir un
maire et ils vont l'avoir, mais nous
voulons avoir quel que chose à faire
dans le choix de ce maire. Nous
protestons contre l'imposition d'un
homme qui ne connaît pas un mot
de notre langue. Nos compatriotes
anglais seraient les premiers à crier
si nos maires canadiens-français ne
pouvaient pas s'exprimer dans leur
idiome, et ils auraient raison. Alors
qu'ils ne fassent pas aux autres ce
qu'ils ne voudraient pas qu'il leur
soit fait à eux-mêmes.

M. Cochrane est sympathique aux
Canadiens-français. C'est un anglais
qui ne compte que des amis dans
notre population. Il parle le français
correctement et son indépendance
de toute une fois le met à l'abri
des tireurs de ficelles. Il possède
sur M. Wilson-Smith l'énorme supériorité
d'être populaire. Entre deux
anglais dont l'un par son caractère,
sa popularité, sa connaissance
des deux langues, sa fortune, donne
satisfaction à tous les éléments
sociaux de Montréal, nous ne
devons pas hésiter. Espérons que
les électeurs de l'Ouest apprécieront
notre conduite et ne nous feront
point l'injure de choisir entre deux
de leurs celui-là même qui ne
peut suivre les délibérations du
Conseil de ville.

Nestor.

Les Elections Municipales

Le parti de la Réforme qui aspire
à revenir au pouvoir à l'Hôtel de
Ville, fait dans chaque quartier une
lutte acharnée contre les candidats
indépendants.

Tous les Canadiens-français qui
n'ont pas voulu signer aveuglément
le programme rédigé par MM. Ames
et Laporte, sont combattus avec
la dernière rigueur.

Il n'y a d'honnêtes gens, de purs
que ceux qui ont engagé leurs votes
à venir pour défendre quand même
la Réforme !

Nous estimons que la lutte électorale
n'est pas conduite d'une façon
équitable. Le mérite des candidats
n'est pas suffisamment pris
en considération.

Il semble qu'on engage nos concitoyens
à voter pour M. Laporte ou pour
M. Forget. Quelles meures
électorales nous préparons-nous ?

Nous ne voulons pas nier l'honnêteté
de M. Laporte. Mais pourquoi
vouloir faire passer les MM. Forget
pour des gens malhonnêtes ?

électriques de la ville qui a rendu
et rend chaque jour de si grands
services à Montréal et donne du
travail à des milliers de nos concitoyens ;
ils dirigent une Compagnie
Électrique, la Royale, qui, de l'avis
unanime des échevins a toujours
bien servi la ville. Ils sont intéressés
dans d'autres entreprises qui
donnent satisfaction aux actionnaires
et au pays en général.

Le sénateur Forget est un homme
des plus honorables. Son neveu,
M. Rodolphe Forget, dont personne
ne songe à nier la compétence, l'intelligence
et la parfaite honnêteté,
se dévoue pour nos œuvres de charité
et de bienfaisance.

Nous ne comprenons pas ce flot
d'injures qui est déversé sur les
nôtres et il nous semble que la
simple pudeur devrait retenir les
calomnies et les mensonges qui ne
rendent aucun service au parti de
la Réforme.

Onésime Martin

L'instruction Publique

La "Patrie" a publié une entrevue
avec un M. Z. Clément au sujet
des écoles à Manitoba et à Québec.
Ce monsieur a avoué qu'il avait
honte des maisons d'école de la
province de Québec.

Nous tenons à le féliciter du courage
qu'il a mis à dire la vérité.
L'état de nos maisons d'école, la
façon dont nous traitons nos institutrices,
la mesquinerie du gouvernement
de Québec et des commissions
scolaires sont en vérité
des choses propres à faire rougir
toute notre race.

Les Canadiens-français sont ambitieux,
jaloux de leurs prérogatives
et de leurs droits. Ils veulent
remplir une haute tâche dans la
Confédération. Ils songent à de
grandes destinées.

Mais ils n'avanceront pas d'une
ligne sans l'instruction publique.

Le peuple a plus de force par sa
valeur morale et intellectuelle que
par son nombre de pieds et de bras.

Cent hommes qui ne savent ni
lire ni écrire ne valent pas dix
hommes qui ont reçu un bon enseignement
primaire pratique, qui sont
assez énergiques pour suivre les
progrès agricoles et industriels,
les événements sociaux et politiques.

Ceux-là pensent, travaillent,
progressent, ce sont des hommes
indépendants et heureux de leur émancipation.

Ceux-ci sont des charroyeurs
d'eau, des hommes de peine, des
parias du travail, des esclaves
blancs, des animaux en pantalon.

Peuple de Québec, que fais-tu
pour l'instruction de la race française ?
Presque rien.

Tu fais moins que chacune des
autres provinces du Dominion et
tu devrais faire beaucoup plus
qu'elles, parce que tu incarnes une
minorité, avec ses droits sacrés, ses
espérances nationales, sa grandeur
historique.

Nous devons rendre ici hommage
à la Patrie et à son rédacteur, M.
Langlois, qui depuis quelques années,
a fait une si vigoureuse croisade
en faveur de la réforme scolaire.

Patriote.

Les Assemblées du Dimanche

Les assemblées publiques, le dimanche,
sont défendues à Montréal
et permises dans les campagnes.

Pourquoi les cultivateurs peuvent-ils
entendre des orateurs politiques
le dimanche et pourquoi cela
n'est-il pas permis pour les
ouvriers des villes ?

Mystère !

ONTARIO et QUEBEC

Les affaires de la province d'Ontario
sont mieux gérées que celles
de la province de Québec.

La Section des Rentes Viagères DE L'Union Franco-Canadienne

Les calculs de M. Napoléon DeGuise, représentant officiel de la Section.

L'HYPOTHEQUE DENAULT

J'ai été quelque temps à me rendre
compte du principe sur lequel
M. Napoléon DeGuise, représentant
officiel de la Section, a basé les
calculs qu'il a publiés dans le *Pionnier*
du 12 janvier, pour établir que la
Section pourrait payer à ses pensionnaires,
leur vie durant, une pension
d'au moins \$200.00 EN MOYENNE.

Ce principe est excessivement
simple et s'énonce comme suit :
"Chaque membre de la Section peut
faire admettre, en moyenne, un adhérent
tous les deux ans, au bas mot."

Fidèle à ses habitudes de ne rien
avancer sans fournir la preuve de
ce que je dis, je dois, bien que fort
longue, donner aux lecteurs des
DEBATS cette partie du travail de
M. DeGuise, afin de les mettre à
même de vérifier mes critiques et
de juger par eux-mêmes.

Je cite du *Pionnier* du 12 janvier :
Le montant de la rente atteint par les
Prévoyants de l'Avenir pour la première
année est de six cent cinquante-neuf
piastres et quarante-cinq centimes (\$69.45).
Or, supposons que chaque Prévoyant
fasse admettre en moyenne, un adhérent
tous les deux ans (en plus des
morts). C'est bien le moins ! Si depuis
1880 à 1900, leur propagande n'avait pas
été si fructueuse, ils ne seraient aujourd'hui
que 14,335. En effet, ils étaient 14
fondateurs le 12 décembre 1880. Un
adhérent chacun en deux ans, cela aurait
fait 28 Prévoyants en 1882, qui auraient
fait de même, de façon à être 56 en 1884,
112 en 1886, 224 en 1888, etc. Bref, 14 336
en 1901 (en supposant toujours que
personne ne fût mort ou parti).

Or, ils sont 262,000. Chaque Prévoyant
peut donc faire admettre en
moyenne un adhérent tous les deux ans,
au bas mot. C'est bien clair !

Quel sera alors le montant de la rente
pour chaque Prévoyant pensionnaire. Les
uns ayant versé \$48.00, les autres \$45.60,
les autres \$43.20, etc. et les derniers
\$2.40 seulement, mettons \$24.00 par tête
en moyenne. Ce n'est pas exagéré, puisqu'à
présent, ils sont 262,000 qui possèdent
au delà de six millions cinq cent
dix mille piastres, ce qui fait \$24.80 par tête.

Si on calcule l'intérêt à 3 p.c. en 1903
à \$250.00, en 1904 à \$260.00, en 1905
à \$270.00, en 1906 à \$280.00, en 1907
à \$290.00, en 1908 à \$300.00, en 1909
à \$310.00, en 1910 à \$320.00, en 1911
à \$330.00, en 1912 à \$340.00, en 1913
à \$350.00, en 1914 à \$360.00, en 1915
à \$370.00, en 1916 à \$380.00, en 1917
à \$390.00, en 1918 à \$400.00, en 1919
à \$410.00, en 1920 à \$420.00, en 1921
à \$430.00, en 1922 à \$440.00, en 1923
à \$450.00, en 1924 à \$460.00, en 1925
à \$470.00, en 1926 à \$480.00, en 1927
à \$490.00, en 1928 à \$500.00, en 1929
à \$510.00, en 1930 à \$520.00, en 1931
à \$530.00, en 1932 à \$540.00, en 1933
à \$550.00, en 1934 à \$560.00, en 1935
à \$570.00, en 1936 à \$580.00, en 1937
à \$590.00, en 1938 à \$600.00, en 1939
à \$610.00, en 1940 à \$620.00, en 1941
à \$630.00, en 1942 à \$640.00, en 1943
à \$650.00, en 1944 à \$660.00, en 1945
à \$670.00, en 1946 à \$680.00, en 1947
à \$690.00, en 1948 à \$700.00, en 1949
à \$710.00, en 1950 à \$720.00, en 1951
à \$730.00, en 1952 à \$740.00, en 1953
à \$750.00, en 1954 à \$760.00, en 1955
à \$770.00, en 1956 à \$780.00, en 1957
à \$790.00, en 1958 à \$800.00, en 1959
à \$810.00, en 1960 à \$820.00, en 1961
à \$830.00, en 1962 à \$840.00, en 1963
à \$850.00, en 1964 à \$860.00, en 1965
à \$870.00, en 1966 à \$880.00, en 1967
à \$890.00, en 1968 à \$900.00, en 1969
à \$910.00, en 1970 à \$920.00, en 1971
à \$930.00, en 1972 à \$940.00, en 1973
à \$950.00, en 1974 à \$960.00, en 1975
à \$970.00, en 1976 à \$980.00, en 1977
à \$990.00, en 1978 à \$1000.00, en 1979
à \$1010.00, en 1980 à \$1020.00, en 1981
à \$1030.00, en 1982 à \$1040.00, en 1983
à \$1050.00, en 1984 à \$1060.00, en 1985
à \$1070.00, en 1986 à \$1080.00, en 1987
à \$1090.00, en 1988 à \$1100.00, en 1989
à \$1110.00, en 1990 à \$1120.00, en 1991
à \$1130.00, en 1992 à \$1140.00, en 1993
à \$1150.00, en 1994 à \$1160.00, en 1995
à \$1170.00, en 1996 à \$1180.00, en 1997
à \$1190.00, en 1998 à \$1200.00, en 1999
à \$1210.00, en 2000 à \$1220.00, en 2001
à \$1230.00, en 2002 à \$1240.00, en 2003
à \$1250.00, en 2004 à \$1260.00, en 2005
à \$1270.00, en 2006 à \$1280.00, en 2007
à \$1290.00, en 2008 à \$1300.00, en 2009
à \$1310.00, en 2010 à \$1320.00, en 2011
à \$1330.00, en 2012 à \$1340.00, en 2013
à \$1350.00, en 2014 à \$1360.00, en 2015
à \$1370.00, en 2016 à \$1380.00, en 2017
à \$1390.00, en 2018 à \$1400.00, en 2019
à \$1410.00, en 2020 à \$1420.00, en 2021
à \$1430.00, en 2022 à \$1440.00, en 2023
à \$1450.00, en 2024 à \$1460.00, en 2025
à \$1470.00, en 2026 à \$1480.00, en 2027
à \$1490.00, en 2028 à \$1500.00, en 2029
à \$1510.00, en 2030 à \$1520.00, en 2031
à \$1530.00, en 2032 à \$1540.00, en 2033
à \$1550.00, en 2034 à \$1560.00, en 2035
à \$1570.00, en 2036 à \$1580.00, en 2037
à \$1590.00, en 2038 à \$1600.00, en 2039
à \$1610.00, en 2040 à \$1620.00, en 2041
à \$1630.00, en 2042 à \$1640.00, en 2043
à \$1650.00, en 2044 à \$1660.00, en 2045
à \$1670.00, en 2046 à \$1680.00, en 2047
à \$1690.00, en 2048 à \$1700.00, en 2049
à \$1710.00, en 2050 à \$1720.00, en 2051
à \$1730.00, en 2052 à \$1740.00, en 2053
à \$1750.00, en 2054 à \$1760.00, en 2055
à \$1770.00, en 2056 à \$1780.00, en 2057
à \$1790.00, en 2058 à \$1800.00, en 2059
à \$1810.00, en 2060 à \$1820.00, en 2061
à \$1830.00, en 2062 à \$1840.00, en 2063
à \$1850.00, en 2064 à \$1860.00, en 2065
à \$1870.00, en 2066 à \$1880.00, en 2067
à \$1890.00, en 2068 à \$1900.00, en 2069
à \$1910.00, en 2070 à \$1920.00, en 2071
à \$1930.00, en 2072 à \$1940.00, en 2073
à \$1950.00, en 2074 à \$1960.00, en 2075
à \$1970.00, en 2076 à \$1980.00, en 2077
à \$1990.00, en 2078 à \$2000.00, en 2079
à \$2010.00, en 2080 à \$2020.00, en 2081
à \$2030.00, en 2082 à \$2040.00, en 2083
à \$2050.00, en 2084 à \$2060.00, en 2085
à \$2070.00, en 2086 à \$2080.00, en 2087
à \$2090.00, en 2088 à \$2100.00, en 2089
à \$2110.00, en 2090 à \$2120.00, en 2091
à \$2130.00, en 2092 à \$2140.00, en 2093
à \$2150.00, en 2094 à \$2160.00, en 2095
à \$2170.00, en 2096 à \$2180.00, en 2097
à \$2190.00, en 2098 à \$2200.00, en 2099
à \$2210.00, en 2100 à \$2220.00, en 2101
à \$2230.00, en 2102 à \$2240.00, en 2103
à \$2250.00, en 2104 à \$2260.00, en 2105
à \$2270.00, en 2106 à \$2280.00, en 2107
à \$2290.00, en 2108 à \$2300.00, en 2109
à \$2310.00, en 2110 à \$2320.00, en 2111
à \$2330.00, en 2112 à \$2340.00, en 2113
à \$2350.00, en 2114 à \$2360.00, en 2115
à \$2370.00, en 2116 à \$2380.00, en 2117
à \$2390.00, en 2118 à \$2400.00, en 2119
à \$2410.00, en 2120 à \$2420.00, en 2121
à \$2430.00, en 2122 à \$2440.00, en 2123
à \$2450.00, en 2124 à \$2460.00, en 2125
à \$2470.00, en 2126 à \$2480.00, en 2127
à \$2490.00, en 2128 à \$2500.00, en 2129
à \$2510.00, en 2130 à \$2520.00, en 2131
à \$2530.00, en 2132 à \$2540.00, en 2133
à \$2550.00, en 2134 à \$2560.00, en 2135
à \$2570.00, en 2136 à \$2580.00, en 2137
à \$2590.00, en 2138 à \$2600.00, en 2139
à \$2610.00, en 2140 à \$2620.00, en 2141
à \$2630.00, en 2142 à \$2640.00, en 2143
à \$2650.00, en 2144 à \$2660.00, en 2145
à \$2670.00, en 2146 à \$2680.00, en 2147
à \$2690.00, en 2148 à \$2700.00, en 2149
à \$2710.00, en 2150 à \$2720.00, en 2151
à \$2730.00, en 2152 à \$2740.00, en 2153
à \$2750.00, en 2154 à \$2760.00, en 2155
à \$2770.00, en 2156 à \$2780.00, en 2157
à \$2790.00, en 2158 à \$2800.00, en 2159
à \$2810.00, en 2160 à \$2820.00, en 2161
à \$2830.00, en 2162 à \$2840.00, en 2163
à \$2850.00, en 2164 à \$2860.00, en 2165
à \$2870.00, en 2166 à \$2880.00, en 2167
à \$2890.00, en 2168 à \$2900.00, en 2169
à \$2910.00, en 2170 à \$2920.00, en 2171
à \$2930.00, en 2172 à \$2940.00, en 2173
à \$2950.00, en 2174 à \$2960.00, en 2175
à \$2970.00, en 2176 à \$2980.00, en 2177
à \$2990.00, en 2178 à \$3000.00, en 2179
à \$3010.00, en 2180 à \$3020.00, en 2181
à \$3030.00, en 2182 à \$3040.00, en 2183
à \$3050.00, en 2184 à \$3060.00, en 2185
à \$3070.00, en 2186 à \$3080.00, en 2187
à \$3090.00, en 2188 à \$3100.00, en 2189
à \$3110.00, en 2190 à \$3120.00, en 2191
à \$3130.00, en 2192 à \$3140.00, en 2193
à \$3150.00, en 2194 à \$3160.00, en 2195
à \$3170.00, en 2196 à \$3180.00, en 2197
à \$3190.00, en 2198 à \$3200.00, en 2199
à \$3210.00, en 2200 à \$3220.00, en 2201
à \$3230.00, en 2202 à \$3240.00, en 2203
à \$3250.00, en 2204 à \$3260.00, en 2205
à \$3270.00, en 2206 à \$3280.00, en 2207
à \$3290.00, en 2208 à \$3300.00, en 2209
à \$3310.00, en 2210 à \$3320.00, en 2211
à \$3330.00, en 2212 à \$3340.00, en 2213
à \$3350.00, en 2214 à \$3360.00, en 2215
à \$3370.00, en 2216 à \$3380.00, en 2217
à \$3390.00, en 2218 à \$3400.00, en 2219
à \$3410.00, en 2220 à \$3420.00, en 2221
à \$3430.00, en 2222 à \$3440.00, en 2223
à \$3450.00, en 2224 à \$3460.00, en 2225
à \$3470.00, en 2226 à \$3480.00, en 2227
à \$3490.00, en 2228 à \$3500.00, en 2229
à \$3510.00, en 2230 à \$3520.00, en 2231
à \$3530.00, en 2232 à \$3540.00, en 2233
à \$3550.00, en 2234 à \$3560.00, en 2235
à \$3570.00, en 2236 à \$3580.00, en 2237
à \$3590.00, en 2238 à \$3600.00, en 2239
à \$3610.00, en 2240 à \$3620.00, en 2241
à \$3630.00, en 2242 à \$3640.00, en 2243
à \$3650.00, en 2244 à \$3660.00, en 2245
à \$3670.00, en 2246 à \$3680.00, en 2247
à \$3690.00, en 2248 à \$3700.00, en 2249
à \$3710.00, en 2250 à \$3720.00, en 2251
à \$3730.00, en 2252 à \$3740.00, en 2253
à \$3750.00, en 2254 à \$3760.00, en 2255
à \$3770.00, en 2256 à \$3780.00, en 2257
à \$3790.00, en 2258 à \$3800.00, en 2259
à \$3810.00, en 2260 à \$3820.00, en 2261
à \$3830.00, en 2262 à \$3840.00, en 2263
à \$3850.00, en 2264 à \$3860.00, en 2265
à \$3870.00, en 2266 à \$3880.00, en 2267
à \$3890.00, en 2268 à \$3900.00, en 2269
à \$3910.00, en 2270 à \$3920.00, en 2271
à \$3930.00, en 2272 à \$3940.00, en 2273
à \$3950.00, en 2274 à \$3960.00, en 2275
à \$3970.00, en 2276 à \$3980.00, en 2277
à \$3990.00, en 2278 à \$4000.00, en 2279
à \$4010.00, en 2280 à \$4020.00, en 2281
à \$4030.00, en 2282 à \$4040.00, en 2283
à \$4050.00, en 2284 à \$4060.00, en 2285
à \$4070.00, en 2286 à \$4080.00, en 2287
à \$4090.00, en 2288 à \$4100.00, en 2289
à \$4110.00, en 2290 à \$4120.00, en 2291
à \$4130.00, en 2292 à \$4140.00, en 2293
à \$4150.00, en 2294 à \$4160.00, en 2295
à \$4170.00, en 2296 à \$4180.00, en 2297
à \$4190.00, en 2298 à \$4200.00, en 2299
à \$4210.00, en 2300 à \$4220.00, en 2301
à \$4230.00, en 2302 à \$4240.00, en 2303
à \$4250.00, en 2304 à \$4260.00, en 2305
à \$4270.00, en 2306 à \$4280.00, en 2307
à \$4290.00, en 2308 à \$4300.00, en 2309
à \$4310.00, en 2310 à \$4320.00, en 2311
à \$4330.00, en 2312 à \$4340.00, en 2313
à \$4350.00, en 2314 à \$4360.00, en 2315
à \$4370.00, en 2316 à \$4380.00, en 2317
à \$4390.00, en 2318 à \$4400.00, en 2319
à \$4410.00, en 2320 à \$4420.00, en 2321
à \$4430.00, en 2322 à \$4440.00, en 2323
à \$4450.00, en 2324 à \$4460.00, en 2325
à \$4470.00, en 2326 à \$4480.00, en 2327
à \$4490.00, en 2328 à \$4500.00, en 2329
à \$4510.00, en 2330 à \$4520.00, en 2331
à \$4530.00, en 2332 à \$4540.00, en 2333
à \$4550.00, en 2334 à \$4560.00, en 2335
à \$4570.00, en 2336 à \$4580.00, en 2337
à \$4590.00, en 2338 à \$4600.00, en 2339
à \$4610.00, en 2340 à \$4620.00, en 2341
à \$4630.00, en 2342 à \$4640.00, en 2343
à \$4650.00, en 2344 à \$4660.00, en 2345
à \$4670.00, en 2346 à \$4680.00, en 2347
à \$4690.00, en 2348 à \$4700.00, en 2349
à \$4710.00, en 2350 à \$4720.00, en 2351
à \$4730.00, en 2352 à \$4740.00, en 2353
à \$4750.00, en 2354 à \$4760.00, en 2355
à \$4770.00, en 2356 à \$4780.00, en 2357
à \$4790.00, en 2358 à \$4800.00, en 2359
à \$4810.00, en 2360 à \$4820.00, en 2361
à \$4830.00, en 2362 à \$4840.00, en 2363
à \$4850.00, en 2364 à \$4860.00, en 2365
à \$4870.00, en 2366 à \$4880.00, en 2367
à \$4890.00, en 2368 à \$4900.00, en 2369
à \$4910.00, en 2370 à \$4920.00, en 2371
à \$4930.00, en 2372 à \$4940.00, en 2373
à \$4950.00, en 2374 à \$4960.00, en 2375
à \$4970.00, en 2376 à \$4980.00, en 2377
à \$4990.00, en 2378 à \$5000.00, en 2379
à \$5010.00, en 238

A Bâtons Rompus à travers l'Univers

ROI D'ANGLETERRE I
Voilà un titre et une qualité qui agrémentés de ceux de "Défenseur de la Foi" et d'"Empereur des Indes" semblent devoir rassasier la plus gloutonne, la plus bouli-neuse des ambitions humaines.

Elles sont toutefois incapables de satisfaire les aspirations de notre nouveau souverain. Edouard VII il est vrai, n'exige pas que sur les médailles et documents publics de son règne il soit proclamé roi de l'Éléphant et du bon ton, mais il revendique, hautement, la propriété du sceptre de la mode.

L'autre jour, Sa Majesté, s'est promené, dans Rotten-Row, ou quelque autre lieu public, non moins bien fréquenté de Londres, portant une redingote. L'habit n'avait rien de remarquable. C'était la classique redingote de drap noir de nos aïeux, mais, les manches en étaient agrémentées de parements en velours noir et hauts de 31 pouces.

Le lendemain, la Fashion, l'inspiration attirée de tout ce qui a prétention à l'élégance, dans le Royaume Uni, reproduisait la fameuse redingote. Une heure après la jeunesse et la vieillesse dorées de la capitale et de la province se livraient à une course au clocher foile, effrénée, échevelée, à qui, le premier, se monterait à la promenade publique, paré de la redingote royale dernier modèle.

Le calme régnait en Irlande depuis un certain temps. Elle paraissait hypnotisée par la dernière visite de feu la reine Victoria, qui lui avait insufflé apaisement, patience et soumission.

Patrice, avait abdiqué son humeur froideuse, la vue de la vénérable souveraine l'avait adouci au point de bénir la main de l'Anglais, qui le frappe.

L'annonce d'une prochaine visite de Sa Majesté Edouard VII a subitement changé ses sentiments. Les femmes embouchent la trompette guerrière, Miss Maud Gonne, la très énergique présidente de la Société Celtique, sonne la première fanfare belliqueuse.

La présidente adjure les femmes d'Irlande d'empêcher les autorités locales, et surtout celles de Dublin, d'organiser des réceptions au nouveau roi.

Recevoir le roi d'Angleterre, avec courbettes et protestations de fidélité et de dévouement, serait un mensonge et une indignité.

Recevoir Edouard VII, autrement qu'avec les honneurs et égards dus à un tyran, serait une tâche indébile, une honte éternelle à la réputation des Irlandais de notre génération.

La qualité de roi de l'élégance et du bon air, n'efface pas la qualité de roi politique et ne protège guère Edouard VII contre les coups des femmes d'Irlande.

Il paraît, que les choses manquent d'imprévu et d'originalité en Amérique Centrale, aux yeux des impressionnés qui machinent la tragédie qui s'y joue.

Non contents de combattre les insurgés, les régiments à la solde du gouvernement de la Colombie, s'amuse à se battre entre eux.

La bataille, car, en regard aux effectifs restreints en présence, l'engagement prend les proportions d'une véritable bataille, est, dit le télégraphe, le résultat d'une erreur, d'une méprise.

Le résultat de cette confusion, est 13 tués et 63 blessés!

Quand on songe que, les combats de la guerre hispano-américaine, après avoir duré plusieurs heures, avec des fusillades bien nourries, avaient rarement des résultats aussi meurtriers; qu'en Afrique Australe des rencontres longues et acharnées où des tireurs de première force se trouvent en présence de troupes parfaitement dressées et organisées, n'ont pas d'issues aussi sanglantes, il est permis de trouver la méprise louche.

Une erreur de ce genre, s'explique facilement, mais qu'elle se prolonge assez pour devenir, en somme, une vraie bataille, c'est ce qui me paraît difficile à croire et ne permet de dire, que nous nous trouvons en présence d'une trahison ou d'une défection.

Il y a de nombreuses rumeurs de paix en l'air.

S'il faut en croire les agences Havas de tout poil, les négociations ne sont pas encore officiellement entamées, entre les Boers et les Anglais, mais elles ne tarderont pas à l'être. La paix est un fait d'un accomplissement certain et prochain!

C'est à l'intervention patiente de M. De Kuyper, premier ministre de Hollande, que ce résultat paraît dû.

Malheureusement, depuis le commencement de cette sinistre et honteuse guerre, le télégraphe s'évertue à bourrer le pubic de mensonges. Il faut donc encore accepter avec la plus grande réserve ces nouvelles de paix prochaine, d'autant plus, qu'en Afrique Australe, sur le théâtre de la guerre, les Boers ne semblent nullement découragés et continuent à donner du fil à retordre au héros Kitchener.

Parmi les télégrammes relatifs à la guerre Sud-Africaine, je trouve celui-ci: "Depuis le commence-

ment de la guerre il a été expédié en Afrique Australe 300,000 chevaux qui ont coûté frais de transport compris £12,772,000 soit environ \$64,000,000."

A moins que ces chiffres ne soient falsifiés et ne cachent des dépenses plus formidables encore ce télégramme est, je crois un des rares qui se puissent accepter sans arrière-pensée.

Ce chiffre, qui ne se rapporte qu'à un des services de cette coûteuse armée, évoque naturellement les sommes folles, qu'a coûté cette ignoble boucherie et qu'elle coûtera encore, même si la paix venait à se conclure prochainement.

Je parlais la semaine dernière d'une croisière d'agrément en Méditerranée, projetée par S. M. le roi d'Angleterre.

Cette croisière serait agrémentée d'une résidence en terre ferme, pour laquelle Edouard VII fait chercher un lieu convenable.

Les aides de camp du souverain, recommandaient le délicieux site de Cannes en France.

La presse gallophobe d'Angleterre est entrée en campagne prétendant que le roi s'exposait à se faire insulter en France.

Les journaux de Paris répondent qu'Edouard VII fréquente la France, de Paris à Nice et Monaco, depuis plus de 40 ans, sous le nom de Prince de Galles; que loin d'y avoir été insulté et d'y être exposé à des avanies, le prince jouit d'une solide popularité, que lui ont acquies ses allures familières et bon enfant qui le caractérisent.

Pourquoi? l'opinion publique se tournerait-elle contre Edouard-Albert d'Angleterre? Parce que son auguste mère en mourant a fait de lui Edouard VII roi d'Angleterre? C'est absurde!

Bref, d'article en article on est tombé sur la fameuse entente cordiale dont on projette une résurrection dans laquelle la Russie serait invitée à jouer la basse, pour faire pièce à la triplice de Guillaume II.

Que la France vive en paix avec l'Angleterre et contracte avec elle, des traités commerciaux avantageux je le souhaite très cordialement, mais je souhaite plus ardemment encore qu'elle ne recommence pas l'expérience de la duperie cordiale dont tour à tour Louis-Philippe et Napoléon III, ont été les partisans enthousiastes et les victimes. Pour Napoléon III l'expérience fut plus particulièrement dure et désastreuse.

Peut-être un jour pourrai-je dire que l'alliance anglaise a coûté à la France.

MEDECINS ET MALADES - Ont constaté, à leur grande satisfaction, que le BAUME RHUMAL guérit radicalement: toux, rhumes, grippe, bronchite, courouche. Dans tous les cas les plus graves, le BAUME RHUMAL a obtenu des guérisons inespérées.

La LANGUE INTERNATIONALE DÉDIÉ A MON AMI G. DESAULNIERS

Cher ami,

Depuis un certain temps l'on entend parler souvent de la langue internationale; des affirmations plus ou moins contradictoires sont faites à ce sujet et vous me demandez de vous dire, en peu de mots, ce que c'est que l'Esperanto; c'est avec un vif plaisir que je m'empresse de vous renseigner:

L'Esperanto est un voleur poli, un pillard en gants blancs, qui a enlevé au français, à la langue française, sa richesse, son caractère sévère et léger, sa concision et sa multiplicité; à l'italien, sa sonorité gracieuse; à l'espagnol, son enchanement sonore, à l'anglais, sa concision et sa simplicité; à l'allemand, rien ou presque rien. Mais, comme c'est avant tout un monsieur, il n'a fait que leur emprunter leurs bonnes choses et laisser les autres à ses victimes.

Seulement, dans la poursuite de son but courtis, civilisateur et humanitaire, après les avoir ainsi individuellement dépouillés, il veut les réunir, faciliter leur entendement et rapprocher les différents groupes qui les causent en présentant dans un ensemble les avantages respectifs de ces langues.

Au point de vue philosophique la langue du Docteur Zamenhof est le résultat de tous les efforts faits pour améliorer les langages en usage: l'Esperanto est la somme totale des progrès obtenus et des efforts tentés par les diverses nations civilisées, pendant de longues années, pour améliorer les différents idiomes nationaux.

Et, comme c'est le summum de cette idée régénératrice, cette langue s'apprend très vite, et, une fois acquise, ne se perd plus.

Tute via, A. St-Martin

La Fin du Charabia Judiciaire

Voici une invraisemblable nouvelle!

Le ministre de la justice en France préparerait un décret en vertu duquel les exploits d'huissiers seraient à l'avenir rédigés... en français—je veux dire en un style compréhensible. N'est-ce pas le commencement de la fin du monde au Palais.

Pourtant, la nouvelle paraît sérieuse. A la suite d'une campagne menée contre le "jargon judiciaire" par un jeune avocat à la Cour de Paris, Me Henry Bréal, on dit qu'une Commission va être nommée par le ministre et qu'elle sera chargée de préparer un décret prescrivait, pour leurs actes, aux avoués et aux huissiers des formules concises et claires.

"Vous voulez, Acis, dire qu'il pleut? Dites: il pleut." Ce vieux conseil de La Bruyère, la Justice désormais sera contrainte de l'appliquer.

Elle devra renoncer à ces exploits écrits en une langue que nul n'a jamais écrite ni parlée, une langue dont la lecture affole le justiciable bientôt épuisé par sa vaine étude du grimoire au sens abscons.

L'ancien formulaire paraît de ce principe que l'acte extra-judiciaire, édit-il vingt pages, ne devait avoir qu'une phrase. Et quelle phrase!

Tous les actes, sans exception, seraient soumis à la même règle de clarté.

Ainsi, le justiciable saurait immédiatement ce qu'on lui veut! La justice se ferait comprendre de ceux à qui elle donne ses ordres! Le monde du Palais parlerait comme tout le monde! J'ai peine à croire que ces choses arrivent. Il y a des siècles que les actes judiciaires et extra-judiciaires sont rédigés en un charabia que l'Avoué désavoue.

Pourquoi cela ne continuerait-il pas pendant des siècles encore? Il est vrai que rien n'est fait.

Une Commission va être nommée... Elle aura des cartons, remparts de la routine et fosses des projets les plus viables.

Le jargon judiciaire n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Ce qui précède est emprunté au Figaro. Si notre confrère parvient à faire modifier le charabia judiciaire français, nous espérons bien que nos tribunaux sauront profiter de la réforme.

Au Canada où on a cure de parler le français d'une façon aussi claire que sur les bords de la Seine, nos procureurs seront les premiers à demander que tous les actes judiciaires soient rédigés en une langue compréhensible par le commun des mortels, fortement intéressés à la clarté du langage de la basoche.

Maitre Corbeau

ARRÊTE LA TOUX, SUPPRIME LE RHUME Les Tablettes "Laxatives Bromo-Quinine" guérissent un rhume en un jour. Pas de guérison, pas de paiement. Prix 25 cents.

Gin Canadien Croix Rouge

La traite des blancs

Sous ce titre le Phare de la Loire publie un article de M. Maurice Schwob concernant l'odieuse traite des marchands d'hommes sur la côte Ouest des Etats-Unis.

Il existe à Portland, sur la rivière Colombia, une association de négriers, qui, dès l'arrivée des navires, s'empare des marins, par des promesses ou par violence, les fait désertir et les revend ensuite aux capitaines mêmes auxquels on les a enlevés!

Le chef de ce syndicat de bandits est un nommé Sullivan, patron d'une "Maison du Marin" et qui, par sa brutalité et l'argent qu'il sait dépenser à propos, a su se mettre au-dessus des lois et se procurer des défenseurs jusque dans les assemblées législatives de l'Etat d'Orégon.

M. Schwob justifie cette accusation par des extraits de lettres des capitaines d'un Lamoricière, du Général-Mellinet, de l'Amiral-Cornulier et du Belom. Tous constatent que Sullivan et sa bande font métier de débaucher les hommes d'équipage, qu'ils commencent par enlever et auxquels ils font ensuite signer des engagements. Pour remplacer les déserteurs, les capitaines sont obligés d'acheter des hommes à Sullivan, heureux même quand Sullivan ne les fait pas frapper d'une amende sous un prétexte ou sous un autre. C'est ainsi que le capitaine Boudrot, du Belom, qui avait voulu s'opposer à la désertion d'un de ces matelots, a été arrêté et jeté en prison sur une plainte que Sullivan avait fait signer par un déserteur de ce navire, et il n'a obtenu sa mise en liberté que moyennant une caution de 7,500 dollars.

Pendant le mois de novembre, dit un de ces capitaines, les navires français, ont laissé à Portland 87 déserteurs. Je crois que si les armateurs faisaient sentir à un personnage haut placé le danger de ces désertions, tant au point de vue de la marine marchande, qu'au point de vue de la marine militaire, à cause du contingent de réserve navale qui va sans cesse en diminuant, une action diplomatique pourrait faire passer le commerce illicite de Sullivan, qui, au mépris de toutes les lois solales et humanitaires, exerce, en plein pays civilisé, la traite des blancs.

M. Schwob conclut en ces termes: "Nous n'ajouterons rien. En un

mois, en nous a enlevé près de cent marins français, que la crainte des tribunaux maritimes empêchera de rentrer au pays et de revoir leurs familles. On a désorganisé et démoralisé huit équipages. Et tout cela se passe sous l'œil bienveillant de nos agents consulaires, qui ne veulent pas avoir... "d'affaires."

"Il faut que ce scandale cesse. Il s'étend, nous dit-on, jusqu'à San-Francisco même. Ce n'est vraiment pas la peine de voter des primes à notre marine marchande pour qu'elles servent à engraisser des pirates et à leur permettre de vendre des marins français comme du bétail à la foire"

JOSEPH NOLIN Docteur en Chirurgie Dentaire 5314 rue St-Denis. Tel. Bell, Est 764

Gin Canadien Croix Rouge

QUARTIER CENTRE

Montréal, le 15 janvier 1902

MM. les Electeurs du quartier Centre, Messieurs,

Il y aura bientôt deux ans que j'ai l'honneur de vous représenter au Conseil de Ville de Montréal.

J'ai, dans le temps, laissé de côté mes affaires personnelles pour donner tout mon temps à celles de la ville.

Je ne vous avais fait aucune promesse et je n'en avais pas à tenir. Je vous avais tout simplement déclaré que je ferais de mon mieux. Et j'ai fait de mon mieux.

Le poste important de la présidence de la commission de police, m'ayant été confié par un vote unanime du Conseil, à sa première séance en 1900, j'ai de suite entrepris de faire les réformes qui s'imposaient dans ce département. J'ai, depuis, travaillé nuit et jour pour obtenir ce résultat et je n'ai jamais pu me plaindre. Vous m'avez l'air satisfaits et le public paraît satisfait. Naturellement, j'ai dû faire des mécontents; c'est la conséquence naturelle du devoir rempli. Que voulez-vous, pour faire une bonne oeuvre, il faut bien casser des œufs!

Je n'ai pas besoin de vous ennuoyer à ce l'énumération de ce que j'ai fait durant ces deux années. Vous êtes tous instruits, intelligents, hommes d'affaires, vous avez dû me suivre dans les journaux? A vous maintenant de m'approuver ou de me désapprouver.

Si je n'étais pas convaincu que la grande majorité des électeurs du quartier Centre désire que je continue le travail que j'ai commencé, je ne vous demanderais pas de renouveler mon mandat pour une autre période de deux années.

Quant aux promesses, je n'en ai qu'une à faire. C'est que je continuerai à faire pour le mieux et à me montrer digne de la confiance que vous avez mise en moi le 1er février 1900.

Laissez-moi, maintenant, vous remercier pour la liberté d'action, si entière, que vous m'avez laissée durant ces deux dernières années. N'ayant pas eu à travailler dans les intérêts particuliers d'aucun de vous, j'ai pu consacrer librement tout mon temps aux intérêts de la ville. S'il en eût été autrement, je n'aurais pas pu entreprendre et mener à bonne fin les réformes qui s'imposaient et je ne vous demanderais pas de me laisser à ce travail durant deux autres années. Mais je connais votre esprit et votre indépendance de caractère; c'est pourquoi, il me fait plaisir de vous remercier, en même temps que j'ai à cœur de continuer l'œuvre que j'ai entreprise et que vous paraissiez approuver.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué serviteur, C. LEBEUF.

Gin Canadien Croix Rouge

ENTRE AMIS

Il est des vaineux auxquels le prononciamiento du nommé Brennus ne s'applique pas très facilement.

Il y en a même qui sont encore plus effrayants après qu'avant la bataille; témoin ce vaillant Caron, de l'Islet, qui a failli conduire le gouvernement aux enfers et dont le naufrage n'empêche pas les organes ministériels de presque le supplier de n'en pas vouloir à M. Laurier.

"La majorité de M. Carboneau, dit le Soleil, est suffisante pour faire respecter le choix de la convention; mais assez petite aussi pour faire hésiter le parti à intervenir à l'avenir dans des luttes, quand il n'y a pas d'adversaires à combattre, et que sa politique n'est pas attaquée."

Ni le candidat Caron, ni aucun de ses partisans n'ont dit un mot, un seul mot contre le gouvernement libéral dans cette élection.

La préférence du parti pour M. Carboneau aura-t-elle l'effet de faire changer l'allégeance de M. Caron dans les luttes futures?

Nous espérons que non. M. Caron est un homme instruit; il fut l'un des plus brillants élèves qui soit passé au collège de Ste-Anne. Nul doute qu'il restera fidèle à ses convictions politiques."

Mais si M. Caron est si bon libéral, un homme si brillant et si estimable, pourquoi le gouvernement, au lieu de le laisser lutter contre M. Carboneau à armes égales, a-t-il lancé contre lui tous ses mercenaires, avec instruction de l'écraser par tous les moyens. Singulière façon de traiter les amis!

On a traité M. Caron comme on n'eût pas osé traiter le plus dangereux des toriers. Il a raconté lui-même à nos confrères de l'Événement que, dans certains bureaux de notation aménagés par les émissaires du gouvernement, "une unité seulement séparait la pièce où se donnait le vote d'une autre salle où coulaient des flots de boisson. Trois ministres ont parcouru le comté jour et nuit allant de maison en maison comme de vulgaires cabaleurs."

Pour que les organes gouvernementaux s'abaissent jusqu'à faire des mamours à de braves gens que le gouvernement vient de traiter ainsi, il faut évidemment qu'il y ait péril en la demeure.

Jeau Broc.

CHIENS SAINT-BERNARD - A vendre, petits chiens Saint-Bernard de pure race. S'adresser au No 25 rue Saint-Jacques.

Quartier St-ANTOINE-Sud SIEGE No 2

CANDIDAT Felix Sauvageau

(En opposition à l'échevin Faucher) COMITE CENTRAL: 2153 rue Notre-Dame, Tel. Bell, Main 4022

COMITES: 353 rue St-Jacques 302 rue St-Antoine 1090 rue St-Jacques. 2589 rue Notre-Dame.

Tout électeur désirant avoir des informations pourra s'adresser à ces comités.

Quartier ST-GABRIEL COMITÉ CENTRAL DE

M. l'Éch. Turner

ET DE M. le Dr Dagenais

No 415 RUE CENTRE Téléphone: Main 4477

COMITE DE QUARTIER: 775 Rue Wellington Téléphone: Main 4465

OFFICIERS: MM. T. Z. Millette, 1er Président; J. McManis, 1er adjoint; Anatole Lachapelle, 1er Vice-Prés.

S. Baselière, 2e Vice-Prés. Ed. Leprohon, Secrétaire. Elgard Duberger, Trésorier.

Tout électeur qui désire avoir des informations sera le bienvenu dans l'un ou l'autre des comités.

Quartier St-Jean-Baptiste Siege No 2

CANDIDAT E. Nap. Hébert

MANUFACTURIER (Pour remplacer l'échevin Roy)

COMITÉ CENTRAL: 977 Rue ST-DENIS

COMITÉS: 89 Rue Rachel 321 B. Rue Rachel 496 Rue Rachel Coin Duluth et Avenue Hotel-de-Ville

Tout électeur désirant avoir des informations est cordialement invité.

Elections Municipales QUARTIER SAINT-ANTOINE SUD SIEGE No. 2

M. FELIX SAUVAGEAU

Candidat des Ouvriers

COMITE CENTRAL: No. 2153 RUE NOTRE-DAME Tel. Bell, Main 4022.

AUTRES COMITES: 353 Rue St-Jacques. 302 Rue St-Antoine. 1090 Rue St-Jacques. 2589 Rue Notre-Dame.

Toutes les informations nécessaires peuvent être obtenues à ces divers comités.

Quartier SAINT-DENIS SIEGE No 1 ECHEVIN

S. D. Vallières

Comité Central: 1279 BERRI Tel. Bell, Est 1782

Autres comités: Coin Brebeuf et Guilford. Rue St-Hubert, près de la rue Beaubien.

Les personnes qui ont des renseignements à demander peuvent s'adresser au comité central.

ACADEMIE Toute cette Semaine Matinée Samedi. LA COMEDIE A GRAND SUCCES SAN TOY Une comédie musicale chinoise-anglaise qui a été jouée toute la saison dernière au "Daly's Theatre", New-York. Semaine prochaine: FLORA DORA.

THEATRE FRANCAIS SEMAINE du 27 JANV. Matinées: Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi LA CELEBRE BURLESQUE MUSICALE FIDDLE DEE DEE Six mois à New-York et cinq mois à Buffalo. Pas d'augmentation dans les prix. Semaine prochaine: Le grand succès mélodramatique "In a Woman's Power".

THEATRE ROYAL SEMAINE du 27 JANV. Tous les après-midis et Soirées L'AMOUR, LA HAINE ET LA PASSION Portrayé puissamment dans The Convict's Daughter La grande production métropolitaine. Une forte troupe. Prix: 10, 20 et 30c. Semaine Prochaine: Miss NEW-YORK, Jr.

THEATRE NATIONAL EN FRANCAIS Coin Ste-Catherine et Beaudry. George Gauvreau, Prop. Tel. Bell, Est 1736. Tel. Marchands 520. SEMAINE du 27 Janvier GRAND DRAME TRAGIQUE

VITRIX x LE ROI DES GLADIATEURS PAUL CAZENEUVE dans Gildax le Gaulois. Mlle H. MORET dans Gallia. 75 personnages en scene. Magnifiques Décors. Nouveaux Costumes. Matinée tous les jours à 2 15 hrs. Tous les soirs à 8 15 hrs. PRIX: Soirées: 10, 20, 30, 40c Matinées: 10, 15, 20, 25c. Semaine prochaine: LA NUIT DU 20 SEPTEMBRE.

OUVERTURE DU THEATRE DES NOUVEAUTES (Ancien Opéra-Comique) Tel. Bell, Est 1395 1861, RUE STE-CATHERINE SEMAINE du 3 Février 1902 LE TRUC D'ARTHUR Comédie en 3 actes. TROUPE D'ARTISTES DISTINGUES. MATINEES: Jeudi et Samedi. Prix populaires, 10c., 25c. et 40c. Loges, 50 cts.

PARC SOHMER APRES-MIDI A 3 Hrs. SOIR A 8 Hrs. AUJOURD'HUI! AUJOURD'HUI! La première fois au Canada, Vues animées de la grande bataille (en 5 rondes), de JEFFRIES-RUHLIN, le 15 Novembre 1901. Aussi 8 splendides vues d'entraînements des deux lutteurs. Programme de Vaudeville nouveau et varié. La Musique du Parc. Admission, 10 cts

LE MONTAGNARD Musique tous les Soirs et Samedi apres-midi. Fanfare Speciale le Dimanche Apres-midi et Soir. En dehors des membres réguliers nous avons aussi les Admissions à 10 et 15 cts

PROCTOR'S Rues Ste-Catherine et Guy Commençant lundi après midi, la partie délicate. "What happened to Jones" ON RIRA PENDANT 2 HEURES Comme lever du rideau "GRIF" Du Vaudeville entre les actes par SAM, CLARA ET KITTIE MORTON, Chanteurs et Danseurs. FALKE ET SEMON, comédiens. UN DIVERTISSEMENT SANS PAREIL. LES DAMES - Tous les après-midi (excepté les samedis et jours de fête) à toutes places, 10c.

LA VÉRITABLE ONGUENT Du Pere ANCÉ EN VENTE PARTOUT

ROD. CARRIERE PHARMACIEN 80e St-Lambert, Montréal

A. C. LACHANCE Professeur de MANOËTTE, GUICHÈRE, BARRIO Professeur à l'Institut Moral St-Louis, et au Collège Ste-Marie. Conditions raisonnables. 181 rue St-Hubert.

L. C. de Tonnancourt Marchand-Tailleur

CAUSERIE PARISIENNE

(POUR LES DEBATS)

La vente de la Bibliothèque de Jules Simon. — Le pêche mignon d'un écrivain célèbre. — Du feu des échelles. — Une chanson de Henri de Bornier. — La marche des Conférenciers. — Un jeune musicien. — M. Georges Kiek.

Un copieux catalogue annonce la vente prochaine, par les soins de Gallatin, le libraire de la Bibliothèque Nationale, de la "bibliothèque de Jules Simon de l'Académie Française". Ce n'est pas l'Académie qui a imprimé, inventaire méthodique des livres qu'aime le célèbre écrivain.

Dans deux feuillets émus, le fils de Jules Simon commente cette bibliothèque de son père. Nous retrouverons, le thème de la vente. Nous retrouverons, par les amis, les dons des admirateurs et ceux acquis, conquis, allés-je écrire, à l'aide d'économies destinées à l'achat d'éditions rares ou commentées sur les quais ou dans ses visites chez les éditeurs.

L'achat des livres était, paraît-il, le seul plaisir que se permit Jules Simon, et le fils nous donne ce détail touchant dans sa simplicité: "Quand il avait acheté, il qu'il appelait une fantaisie coûteuse, il réduisait, le mois suivant, le budget de ménage pour réparer la brèche qui avait été faite par le nouvel habitant de ses rayons."

Dans quelques jours, le commissaire prieur dispersera cette bibliothèque, que l'auteur de Jenny l'ouvrière avait mis cinquante ans à former. Parmi les collections de livres, on remarque, comme la marque de son esprit, de ses passions, de ses préférences; elles sont éparpillées au hasard! Il y a deux ans, nous avons assisté à la vente de la bibliothèque de Francisque Sarcey et nous en avons déjà crayonné la physiologie.

Un jour, nous nous rendions à la vente des livres de Jules Simon, relisant ces dédicaces d'amis, d'admirateurs ou de clients. Nous retrouvons les trois éditions des Châtiments, celle de Genève en 1843, d'Hetzel en 1870, et de Michel Levy en 1875, ces deux dernières avec les envois de Victor Hugo. Tout Victor Hugo figurait sur la liste, du reste, avec des autographes.

Parmi les curiosités, mentionnons une plaquette, Une Excursion en Afrique, par Lucie F. F., avec dessins de Clairin. Sur la garde se trouve cette indication: "Non mis dans le commerce; imprimé par M. Jules Simon." C'est un récit de voyage de Mlle Lucie Faure qui n'est pas un livre, en effet, mais qu'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale. Récit de pensionnaire qui sait tourner agréablement une lettre de compliment pour la nouvelle année. Ce premier catalogue comprend douze cents numéros (les livres anciens seront vendus plus tard) et se termine par dix-neuf collections de journaux reliés en percaline noire. Je relève la Marseillaise, de Rochefort, de 1870, et nous trouvons aussi six volumes de l'Indépendance belge.

Chacun de ces ouvrages, chacune de ces collections comportant un grand nombre de pages, sont les œuvres d'un écrivain. Ce sont les amis, les compagnons, les collaborateurs aussi des heures de lutte, de repos et de succès qui sont demeurés inutiles, maintenant que le maître est parti et qui vont aller prendre place dans des bibliothèques nouvelles où ils aideront à d'autres travaux, serviront à d'autres tâches, tandis que celui qui les aime tant et les a créés avec amour par-dessus leur costume de basane ou de peau de chagrin, dort son ultime sommeil, troublé peut-être par les querelles, les incidents et les débats qui, eux, ne s'arrêtent pas quand une tombe s'ouvre et se referme.

Ce qu'on ne trouvera pas dans cette collection pourtant précieuse, c'est une chanson d'Henri de Bornier, un autre mort, et dont je retrouve le manuscrit dans une collection d'autographes.

Une chanson de l'auteur de la Fille de Roland? — Parfaitement. Et d'une tournure vraiment française. Jugez plutôt.

JE NE SUIS PLUS SI BÊTE A Mme X...

Vous l'avez dit, et je le crois Quoique nous soyons en murmure, j'étais assés bête autrefois; Ah! Madame, la chose est dure! Ai-je fait des progrès depuis? Vous l'affirmez: c'est fort honnête, Je veux vous croire et je ne puis... Non, non! je ne suis plus si bête!

Oui, j'étais à faire pitié: Je croyais aux vœux fidèles, Au dévouement, à l'amitié, Je comptais sur les hirondelles; j'étais heureux, j'étais charmé Des yeux d'un regard me faisant fête; Aimant, je croyais être aimé. Non, non! je ne suis plus si bête!

Dès qu'une femme me disait: "Aimez-moi pour que je vous aime!" Aussitôt elle me plaignait, J'avais mon bonheur en moi-même; Souvent, hélas! on m'abusait. D'une trop facile conquête, Et mon cœur à ce jeu s'usait... Non, non! je ne suis plus si bête!

Jadis, quand l'éclair de vos yeux Traversait mes yeux et mon âme, J'avais l'air sot, triste, ennuyé. C'est que j'avais grand cœur, Madame! J'avais peur de vous admirer, J'allais même en perdre la tête; Je ne savais que soupçonner... Non, non! je ne suis plus si bête!

HENRI DE BORNIER

N'est-ce pas que c'est d'une jolie tournure que le morceau valait d'être publié?

Pour ne pas quitter le domaine de la chanson, laissez-moi signaler en passant un morceau de musique tout à fait original et par le genre et par le titre: cela s'appelle La Marche des Conférenciers et cette belle page de musique d'une inspiration bien personnelle a pour auteur un de nos jeunes compositeurs, lauréat du Conservatoire comme il convient et qui a signé quelques opérettes et revues légères qui ont eu leur moment de vogue.

Le musicien est M. Georges Kiek; je dirais volontiers tout le bien que je pense de sa Marche des Conférenciers si M. Kiek n'avait eu la pensée qui me flatte mais qui me gêne de me dédier son œuvre. Je ne peux donc que la signaler en passant, sans insister.

Jean-Bernard

GUÉRIT LE BRUME EN UN JOUR. Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25c, si elles ne guérissent pas. Signature: W. Grove sur chaque boîte.

L'opposition Irlandaise

Un important événement vient de se produire, qui est appelé à influer heureusement sur les destinées du parti irlandais. Il s'agit, sinon de l'union, du moins du rapprochement, de l'entente des protestants de l'Ulster avec les catholiques peuplant le centre et le sud de la grande île celtique. Rapprochement, entente opérés contre l'ennemi commun: le land lord.

Jusqu'à ce jour, malgré la légitimité des griefs formulés par les Irlandais, malgré le souvenir héroïque de Wolfe Tone et des révolutionnaires fanatiques, on ne pouvait se défendre d'une défiance très légitime. Les Irlandais, champions de l'absolutisme et de la papauté avaient été, au dix-septième siècle, ce que furent plus tard les Vendéens. On savait que, maintenant encore, leurs revendications étaient exploitées par la réaction haïssant l'Angleterre, non pour les crimes de ses chauvins, mais pour son libéralisme d'autrefois.

Et, bien que ces populations, dépossédées, affamées par l'impitoyable landlord, eussent le même droit aux sympathies que de toutes les autres agglomérations désertées, on se demandait si leur victoire aboutirait à autre chose qu'à un gouvernement d'écrit, servant de pivot à mille intrigues libérales, permettant de créer mille complications au profit de la réaction internationale.

Le rapprochement des catholiques et des protestants d'Irlande, jadis divisés mortellement par leurs abus, est un événement heureux. John Redmond, aujourd'hui le leader reconnu des premiers, est certainement un homme d'intelligence et d'énergie. M. Russell, qui parle au nom des seconds, a l'influence que lui ont données ses anciennes fonctions de membre du cabinet Salisbury. Et derrière ces deux personnages en vue, s'agit la masse anonyme et immense des désertés.

Une ligue, qui rappelle la fameuse Land League de 1881, est déjà créée et devient influente dans les campagnes.

Les libéraux Impérialistes à la façon des Rosebery et des Asquith ont commis une lourde faute politique, en achevant de briser les derniers liens qui rattachaient les anciens compagnons de Parnell aux anciens compagnons de Gladstone.

Ch. Malato.

La Mode Masculine

Nos journaux, en fait de mode, ne s'occupent que de la toilette des dames. Pour varier, il nous semble, intéressant de dire quelques mots de la mode masculine. Les dames elles-mêmes nous en sauront gré, car elles seront bien aises d'être au courant de ce que doivent porter pour être élégants, leurs maris, leurs frères, leurs fils... ou leurs cavaliers.

Pour aujourd'hui nous parlerons de ce qui est en grande vogue à Paris, capitale de la France et de toutes les élégances.

Les Vêtements

Peu ou point de changement pour l'habit qui n'est plus en "grain de poudre", mais en cheviotte, en petit diagonale, ou en une sorte de drap mat, légèrement duveté; il se fait toujours très ajusté, avec les basques très arrondies du bas, longues et étroites; les manches sont larges; selon la mode anglaise, et le col est en drap; surtout pas de col en velours. Le gilet est ouvert carrement, décolleté très bas, croisé à deux ou trois boutons. Le gilet de velours n'est plus adopté par des hommes assez jeunes et assez élégants pour qu'un brin de recherche dans leur tenue ne surprenne personne, quelques-uns de ceux là préfèrent au velours les gilets de grosse soie noire à dessins, et même l'épaisse soie blanche.

Le pantalon de soirée est étroit, de la même étoffe que l'habit. Le smoking ne se porte guère l'hiver à Paris, excepté dans la plus aristocratie, mais il est toujours de mise dans le Midi, à Nice, à Monte Carlo ou à Pau. La mode le veut ajusté; avec de petits revers à crans en drap ou en soie, mais le drap vaut mieux. En somme, le smoking est un vêtement négligé, le veston du soir. L'étoffe employée est la même que celle de l'habit, un drap légèrement renforcé; le gilet d'aucun de fantaisie; pantalon semblable à celui qui complète l'habit; la redingote est de tous les vêtements d'homme le plus difficile à réussir et à bien porter. Aujourd'hui, elle se fait assez courte ne dépassant pas le genou, en cheviotte bouffie gris foncé ou noire, avec demi-revers de satin. On la coupe davantage à la taille cette année, avec la jupe ample, ce qui donne aux hommes d'à présent quelque chose de la silhouette des élégants de 1830, de ces lions habillés par Stouff et décrits complaisamment par Balzac. Avec la redingote, on porte volontiers le gilet de fantaisie, noir à fleurettes blanches, rouges ou vertes, et le pantalon clair, à carreaux ou à petites rayures, ou en tissu cheviotté et bouffé.

Le jupon est de longueur moyenne, plutôt courte, avec le corps fermé très haut, à trois ou quatre boutons selon la taille et les revers petits. L'étoffe est la même que celle employée pour la redingote.

Pour le matin ou le voyage, le veston est presque toujours un complet; cet hiver, le veston est souvent légèrement cintré dans le dos par une couture, les revers sont arrondis du bas, petits revers, longs et moyennement ajustés, sans croisées, en étoffe polue, d'aspect grisé, mais légère et chaude, dans les tons grisâtres mélangés, à carreaux bouffés.

Matin ou soir, sur le vêtement, un pardessus en beaver-édredon ou en drap cheviotté très épais, gris ou noir, droit, ample, à un rang de boutons, à double bout, descendant légèrement au-dessous du genou, coté de velours, doublure en tartan blanc à carreaux. Signaux quelques pardessus de fantaisie à taille ajustée, à basques longues formant cloche, tout à fait 1830 et dignes d'être portés par Lucien de Rubempré. Les pardessus avec des manches coupées à la rapine, c'est-à-dire montant jusqu'à l'épaule et faisant à l'épaulé grâce à un savant coup

de fer, sont déjà démodés. Pour la tenue de soirée, la mac-farlane n'est plus à la mode; on lui préfère le pailot-anc, long et droit, ou la pelisse, de préférence en astrakan. Le gilet est, cet hiver, la fantaisie caractéristique de la toilette masculine; beaucoup sont en soie, en velours ou en drap, à fleurettes, à pois, à zig-zag, sur un fond sombre ou sur un fond clair; les motifs flamboyants de Théophile Gautier ou de Barbey d'Aurevilly sont de mode courante; cet automne, le gilet de laine façonnée rouge a été en vogue; à présent, avec les frimas, on s'est un peu assagi. Il y a des gilets de soie, de velours changeant de couleur sur les côtés, dans le genre de ceux que Gavarni dessinait pour ses amis; il y a des gilets en peau de daim ou de chamois pour mettre sous la redingote; il y a des gilets en tapisserie pour aller avec la jaquette; il y a des gilets en laine cheviottée qui vont avec le veston. Tout cela, je l'avoue, ne semble pas être la mode, d'assez mauvais goût, mais cette impression est toute personnelle et peut de gens semblent la partager.

H. de Brouillie.

C'EST VRAI.—Vous guérissez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage instantanément et guérit rapidement. 25 cts partout.

Gin Canadien Croix Rouge

Nos Scenes Theatrales

A L'ACADEMIE

Demain soir aura lieu la première représentation de cette populaire opérette qui a titre "San Toy". Les journaux de New-York ont été unanimes à dire que "San Toy" a été le plus considérable succès musical de la saison dernière. "San Toy" sera représenté à l'Académie par une troupe réputée excellente par tous les amateurs d'opéra comique. Mentionnons quelques-uns des principaux artistes: Samuel Collins, George K. Portesque, qui nous avons déjà applaudis dans "Evangeline" et "The Belle of York", Marie Celeste et Paula Edwards qui ont eu un succès marqué dans "The Runaway Girl". Il y aura un chœur de 75 voix. A cause de la longueur de "San Toy", le lever du rideau aura lieu à 8 heures absolument précises.

Pour la semaine prochaine on nous promet "Floridora", le brillant opéra comique de Leslie Hunt.

AU FRANÇAIS

On nous annonce pour cette semaine au Français une burlesque musicale "Fidèle-Des-Deux". Cette pièce a battu tous les records à l'exposition Pan-Américaine où elle a eu 250 représentations consécutives; elle a été en outre la production, qui est restée le plus long à l'affiche du "Weber & Fields Broadway Theatre" de New-York, l'année dernière, ce qui a contribué en somme à la faire choisir par l'Exposition de Buffalo. La même troupe, les mêmes chanteurs et les mêmes décors de l'Exposition serviront à faire à Montréal le même succès, qui a été obtenu partout ailleurs.

Les principaux acteurs sont: Wini. Kobb et Max M. Dill, comédiens allemands; Barney Bernard, dans un rôle de juif; John G. Sparks, dans un rôle d'irlandais; John Holden, dans Hoffman Barr; Maude Amber, dans Mme Meadowbrook; Dorothy Drew, chanteuse; les sœurs Gardowine; les sœurs Fanchonetti et un chœur de 40 voix.

Le Parc Sohmer offre aujourd'hui à ses habitués une vraie nouveauté, savoir: les vues animées de la grande bataille pour le titre de champion du monde entier, qui eu lieu à San Francisco, Californie, le 15 novembre dernier, entre Jas. J. Corbett et Gus. Ricklin, de Acron, Ohio. Pour pouvoir prendre un record de ce genre, il a été nécessaire d'introduire dans l'édifice où la lutte a eu lieu, pas moins de 300,000 forces de chandelle de lumière électrique. Les vues qui seront présentées aujourd'hui, ne sont pas une imitation, ni des vues faites à plaisir, mais ce sont des vues prises sur le vif, dans l'audience même. Elles donnent exactement la représentation vivante de la bataille, telle qu'elle a eu lieu pendant les 5 reprises. Plusieurs vues seront données aussi des lieux d'entraînements de Corbett et Ricklin, montrant les quartiers d'entraînement des athlètes, leurs exercices variés, tels que courses à pied, courses en bicyclette, courses à cheval, exercices de boxe avec partenaire, exercices avec haltères, etc., etc. En plus de l'exhibition ci-haut, le programme d'aujourd'hui comprend plusieurs numéros de vaudeville et de sketch, tout cela pour le prix ordinaire d'admission. Nul doute qu'on ne trouvera pas l'immense pavillon trop grand.

Les Propos de Tante Rosalie

Nous allons aujourd'hui nous occuper du dindon. Une nièce qui a élevé une vingtaine de ces excellents volatiles me demande quelques recettes pour varier la manière de les faire manger à ses convives.

Dindon en daube

Epluchez et flambez un dindon, tressez-lui les pattes en dedans, assujettissez-les avec de la ficelle; assaisonnez le de sel, poivre, fines herbes; mettez-le cuire dans une braisère, avec des bardes de lard dessus et dessous, du jarret de veau, des carottes, des oignons, du laurier, un bouquet de persil et ciboule; mouillez avec du bouillon, couvrez le tout d'un papier beurré. Lorsque le dindon est cuit, passez son mouillement au tamis; faites le réduire, battez-le avec un blanc d'œuf et remuez-le sur le feu jusqu'à ce qu'il bouille; retirez-le alors sur le bord du fourneau, posez dessus un couvercle avec du lard; laissez-le mijoter une demi-heure; passez-le au tamis, et servez-le froid autour de la daube.

Dindon farci

Flambez, désossez un dindon; coupez-le en deux; garnissez chaque moitié avec de la farce de viande. Rapprochez les deux moitiés, roulez-les, ficellez-les, et après les avoir couvertes de bardes de lard, mettez-le cuire avec du vin blanc, du bouillon, un bouquet garni, du poivre, du sel, des clous de girofle, un peu d'ail, des oignons coupés en tranches, une carotte et un panais.

Dindon au vin blanc

Flambez un dindon, applatissez-lui l'estomac, tressez lui les pattes, faites-le revenir dans une casserole avec du beurre, du persil, du la ciboule, un peu d'ail, le tout haché très fin; mettez-le ensuite avec son assaisonnement dans une casserole foncée avec des bardes de lard, ajoutez du sel et du poivre, mouillez avec du vin blanc et du bouillon, et faites cuire à petit feu.

Dindon au vin blanc

Pour les nièces qui n'ont pas vingt dindons à préparer, voici une exquisite manière d'accommoder les côtelettes de veau. Elle est peu connue et vous plaira sûrement: Parez bien des côtelettes de veau moyennes assaisonnez-les de poivre, sel et un peu de quatre épices, faites-les revenir au beurre des deux côtés, lorsqu'elles auront pris belle couleur, mouillez-les avec un verre de vin blanc, une cuillère à pot de bouillon et une bonne cuillère à bouche de sauce tomate, laissez-les cuire à feu moyen avec four de campagne dessus (la braisère allumée s'éteint moins vite que le

Les principaux rôles seront créés par M. Caseneuve (Gildax), Melle Moret (Gallia), M. Nangys (Marcus Silanus), Melle de la Sablonnière (Sylvia), M. Pilon (Vitrix), M. Petitjean (Totus Alba), M. Palmieri (Cotta), Melle Rhéa et Vertuelle, Mme Soulier, MM. de la Grange, Godeaux, Bouzelli, Hamel, Daoust et Soulier.

Artistes et figurants — celle-ci très nombreuse — porteront de somptueux costumes. Nous attendons avec impatience la première du drame de M. Jehin-Prume à qui nous souhaitons le plus grand succès.

QUOI PROCTOR

"What Happened to Jones" une des plus heureuses créations de George Broadhurst, sera mise au programme de ce théâtre pour toute cette semaine. A juger des soins que le régisseur M. Castle fait donner aux répétitions, nous croyons que les représentations de cette semaine ne laisseront rien à désirer.

Tout les artistes auront des rôles caractéristiques. Le rôle principal sera tenu par M. Chas. Deland, un jeune comédien de grand talent, et Mad. Eva Vincent fera une vieille fille réaliste. M. Hudson Liston dans "M. Good by" a trouvé un rôle de sa taille. Les autres artistes sont: Mille Eleanor, M. Nangys, Melle G. S. S. M. Longfellow, Helen Harrington et Eugénie Hayden et M. J. B. Walker, Francis Lenz, Claude H. Cooper, et Becton Radford.

Entre les actes, Sam, Clara et Kitty Morton danseront et Falke et Semon chanteront les dernières romances à la mode.

PARO SOHMER

Le Parc Sohmer offre aujourd'hui à ses habitués une vraie nouveauté, savoir: les vues animées de la grande bataille pour le titre de champion du monde entier, qui eu lieu à San Francisco, Californie, le 15 novembre dernier, entre Jas. J. Corbett et Gus. Ricklin, de Acron, Ohio. Pour pouvoir prendre un record de ce genre, il a été nécessaire d'introduire dans l'édifice où la lutte a eu lieu, pas moins de 300,000 forces de chandelle de lumière électrique. Les vues qui seront présentées aujourd'hui, ne sont pas une imitation, ni des vues faites à plaisir, mais ce sont des vues prises sur le vif, dans l'audience même. Elles donnent exactement la représentation vivante de la bataille, telle qu'elle a eu lieu pendant les 5 reprises. Plusieurs vues seront données aussi des lieux d'entraînements de Corbett et Ricklin, montrant les quartiers d'entraînement des athlètes, leurs exercices variés, tels que courses à pied, courses en bicyclette, courses à cheval, exercices de boxe avec partenaire, exercices avec haltères, etc., etc. En plus de l'exhibition ci-haut, le programme d'aujourd'hui comprend plusieurs numéros de vaudeville et de sketch, tout cela pour le prix ordinaire d'admission. Nul doute qu'on ne trouvera pas l'immense pavillon trop grand.

ADIPSONE

L'Adipsone est une cure certaine pour les victimes de l'Alcoolisme. L'Adipsone donne des forces pour bien se porter sans stimulant. Pour tous renseignements, s'adresser à J. P. Coutlee & Cie, 1345 rue Ontario MONTREAL.

The Canada Electric Co.

2503 ST-CATHERINE Offre les plus belles nouveautés en tous genres pour gaz, électricité, lampes, etc. Des dessins originaux et artistiques. L. Rousseau, Gérant. Tel. Up 971

W. J. PROULX

Notaire et Commissaire 15 St-Jacques et 990 St-Laurent, le soir MONTREAL Tel. Bell Main 2959. Argent à Prêter sur Hypothèque. Etablie en 1868

Maison V. THIERIAULT

L. Thieriault, Successeur Entrepreneur de Pompes Funèbres 16 1/2 rue St-Urbain. 231 rue Centre Spécialité: Nouveau procédé d'embaumement par lequel tous les cas sont garantis.

W. H. D. Young

U.S., D.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE 1694 Rue Notre-Dame, MONTREAL. Tel. Main 2515.

C. Robillard & Cie

FABRICANTS DE Ginger Ale, Soda, Cidre, Ginger Beer, Mexican Cream Soda, etc. Dépot de l'Asu St-Lon 209 rue St-André, Montreal. Tel. March. 280. Bell Est 1602.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de Chs. Desmarteau. COMPTABLE, AUDITEUR LIQUIDATEUR DE FAILLITES 1698-1600 rue Notre-Dame, Montreal. Tel. Bell Main 1603. March. 520

HOTEL RIENDEAU

58 et 60 Place Jacques-Cartier. J. A. TANGUY, Propriétaire. J. N. TRUDEAU, Gérant. A proximité des Bateaux de la Cie Richelieu, des gares de chemin de fer, du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville. Taux: \$1.50 à \$2. par Jour

GENDREAU

DENTISTE 22 rue St-Laurent, Montréal. Tel. Bell Main 281.

charbon) ou bien laissez-les mijoter dans un four doux. Sautez d'autre part dans du beurre des tranches de jambon cru, de préférence du jambon maigre, parez-les tout autour, mettez pour servir une tranche de ce jambon entre chacune des côtelettes, prenez le restant de la sauté du jambon et de la cuisson des côtelettes, ajoutez un peu de bouillon, un demi-verre de vin blanc et un jus d'un demi citron, faites bouillir, puis réduisez, pour n'en faire qu'un jus court, que vous verserez sur les côtelettes au moment de les servir. Tante Rosalie

Gin Canadien Croix Rouge

Quand Raoul n'est pas sage à table, son papa ordonne au domestique de l'emporter à la cuisine. Au dessert, une discussion un peu vive s'éleva entre le mari et la femme. Madame parle avec un peu trop d'animation peut être. Raoul quitte sa place et va, sans qu'on le remarque, tirer la sonnette. Raoul alors: "Emportez maman à la cuisine; elle n'est pas sage!"

Quartier Est

SIEGE No 2

Joseph Levy

Notaire

Candidat en opposition à l'échevin Lamarche.

COMITE CENTRAL

36 et 38 rue St-Vincent

Tel. Bell, Main 2002

COMITE: — 10 rue Bonsecours, Tél. Bell Main 4476.

Tout électeur désirant informations pourra s'adresser à ces comités de 9 a.m. à 12 p.m.

LIBRAIRIE FRANÇAISE

1632 rue Ste-Catherine Succursale du Journal LES DEBATS.

LISEZ

Le Monde Moderne, revue Française Illustrée bi-mensuelle, 15c le numéro. Femina, publication bi-mensuelle pour la femme et la famille, 15c le numéro. Camps de Reconcoction, par Miss Hobhouse, dernière édition, 15c le numéro.

JOURNAUX ILLUSTRÉS

La Vie Illustrée, 10c. L'Armée et Marine, 15c. L'Illustration, 20c. Le Petit Journal, 3c. Le Petit Parisien, 3c. L'Illustré National, 3c. Le Rire, 5c. Le Sourire, 5c. Le Bon Vivant, 5c. Le Journal des Voyages, 5c.

Nous prenons des abonnements pour tous les journaux français.

J. PONY

Avez-vous des Cheveux Gris?

Avec vous des pellicules et des dartres farineuses à la tête et vos cheveux tombent-ils? SI OUI, faites dire votre pharmacien qu'il ne l'a pas, n'acceptez pas d'autre préparation et adressez-vous à la Chevlurine, 244, Co., 1437 N.-Dame, Montréal.

Chevlurine

de Paris. Une seule bouteille à 50c ramènera tous vos cheveux blancs à leur couleur de jeunesse et produira de meilleurs résultats que les préparations d'importation quelle que soit la préparation en vogue. Tous ceux qui en font usage ainsi les plus savants médecins l'attestent. Quel qu'en dire votre pharmacien et ne l'a pas, n'acceptez pas d'autre préparation et adressez-vous à la Chevlurine, 244, Co., 1437 N.-Dame, Montréal.

Semaine de Sports a Québec

Du 3 au 11 FEVRIER Des billets de première classe seront vendus comme suit: MONTREAL à QUEBEC \$4.75 ET RETOUR \$4.75 DATE DES DEPARTS — Du 3 au 11 février inclusivement. LIMITE DU RETOUR — De Québec le ou avant le 12 février 1902. Prix proportionnels de Toronto et toutes les gares intermédiaires et de toutes les gares d'icielles en Canada. Montreal & Springfield, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct. De la gare de la rue Windsor 7.45 p.m. tous les jours, excepté le dimanche. Bureau des billets de la Ville et de la Gare 149 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

LE GRAND TRONG

Semains de Sports a Quebec Du 3 au 11 FEVRIER Des billets d'excursion de première classe seront vendus comme suit: De Montreal a Quebec \$4.75 ET RETOUR \$4.75 DATE DU DEPART — Du 3 au 11 février inclusivement. LIMITE DU RETOUR — Billets valides pour revenir de Québec le ou avant le 12 février 1902. Prix en proportion de Toronto, Markham, Myrtle, Peterboro, et toutes les stations intermédiaires et de toutes les stations à l'est d'icielles en Canada. Des Dortoirs de Touristes Partant de Montréal tous les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et l'Ouest de cette place jusqu'à la Côte du Pacifique. Le prix nominal est exigé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance. BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 149 Rue St-Jacques. Téléphone Main, 400, Main, 461, 05 à la Gare Bonaventure.

A VENDRE

Chez G. VIGAUD 545 Avenue Mont-Royal Téléphone Bell, Est 832 1,000,000 de douzaines de bouteille les de pharmaciens et de parfumerie, des bouteilles à bière, à pickles, etc, etc. DEMANDEZ LA VIGAUDINE. A vendre chez tous les épiciers

Adresses

Eniuminées J. CHARLEBOIS, 342 Berri

Marcotte Freres ENCANTEURS Et Agents d'Immeubles Nos 65, 67 et 69 rue St-Jacques Vente pour le commerce tous les Mercredis

Moyen Naturel d'avoir un Beau Teint. Avoir un beau teint; voilà ce que recherchent, avec raison, d'ailleurs, toutes les jeunes filles, les jeunes femmes et même les femmes d'âge mûr. Pour obtenir ce résultat on a recours à toutes sortes de procédés faciles, les fards, les poudres et comme résultats on arrive à s'abîmer à tout jamais l'épiderme. Un beau teint est l'indice d'une bonne santé, d'un sang riche et généreux. LE VIN ST MICHEL Ce célèbre tonique français contient tous les éléments nécessaires à la production d'un sang pur, riche et généreux qui coule coloré et chaud dans les veines, en donnant à la peau une teinte rosée. Il colore les lèvres, anime les yeux et donne au visage cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

LIBRAIRIE FRANÇAISE 1632 rue Ste-Catherine Succursale du Journal LES DEBATS. LISEZ Le Monde Moderne, revue Française Illustrée bi-mensuelle, 15c le numéro. Femina, publication bi-mensuelle pour la femme et la famille, 15c le numéro. Camps de Reconcoction, par Miss Hobhouse, dernière édition, 15c le numéro. JOURNAUX ILLUSTRÉS La Vie Illustrée, 10c. L'Armée et Marine, 15c. L'Illustration, 20c. Le Petit Journal, 3c. Le Petit Parisien, 3c. L'Illustré National, 3c. Le Rire, 5c. Le Sourire, 5c. Le Bon Vivant, 5c. Le Journal des Voyages, 5c. Nous prenons des abonnements pour tous les journaux français. J. PONY

Semaine de Sports a Québec Du 3 au 11 FEVRIER Des billets de première classe seront vendus comme suit: MONTREAL à QUEBEC \$4.75 ET RETOUR \$4.75 DATE DES DEPARTS — Du 3 au 11 février inclusivement. LIMITE DU RETOUR — De Québec le ou avant le 12 février 1902. Prix proportionnels de Toronto et toutes les gares intermédiaires et de toutes les gares d'icielles en Canada. Montreal & Springfield, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct. De la gare de la rue Windsor 7.45 p.m. tous les jours, excepté le dimanche. Bureau des billets de la Ville et de la Gare 149 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

LE GRAND TRONG Semains de Sports a Quebec Du 3 au 11 FEVRIER Des billets d'excursion de première classe seront vendus comme suit: De Montreal a Quebec \$4.75 ET RETOUR \$4.75 DATE DU DEPART — Du 3 au 11 février inclusivement.

DEUXIEME EDITION

Quartier Centre

M. RESTHER SERA ELU

La lutte que poursuit M. Resther dans le quartier Centre est vigoureuse et efficace.

Le président de la commission des finances de l'Hôtel de Ville commence à s'en apercevoir.

M. Laporte vient donc d'ouvrir un autre comité électoral.

L'un des agents d'élection de M. Laporte, l'un des avocats qui tiennent régulièrement sur le trésor civique, par voie de jugements répétés, cela s'entend, vient pour la défense de son protecteur, de tirer de ses lombes léonins un nouvel enfant qu'il a symboliquement baptisé L'ÉCLAIR.

M. Laporte n'y va pas par quatre chemins pour assurer sa réélection.

Un nouvel organe, un nouveau comité, la conversion en cabaleurs d'une foule d'officiers des sociétés de bienfaisance dont il est l'inspirateur, enfin, le recours à d'autres influences plus importantes les unes que les autres; voilà le bilan des travaux de la semaine pour la candidature Laporte.

Evidemment la petite église Ames-Laporte est en danger; son autel où brille l'ostensoir de plomb de l'hypocrite menace d'être profané.

Les mages de cette profane institution ont bien raison. Voyons, en somme, ce qu'a fait M. Laporte.

Destituer quelques employés civils pour les remplacer par des parents des Ekers ou d'autres de ses pareils.

Encourager la délation parmi les employés, en augmentant le salaire des dénonciateurs et en diminuant celui des employés qui n'aspirent pas à ce titre.

Poser au grand financier, parce que la ville de Montréal a un grand crédit que les papiers de M. Laporte ne lui ont pas d'ailleurs procuré, et parce qu'il est toujours facile, d'un autre côté, d'emprunter avec un bon crédit.

S'accrocher à toutes les cliques pour maintenir une popularité de bazar.

Se vanter dans une brochure, écrite à tant la ligne, et distribuée à tant l'exemplaire, d'avoir découvert, dans Montréal; l'île Ste-Hélène, le parc Mont Royal, le parc Lafontaine, le square Viger, tous fonds de terre existant depuis fort longtemps au dire des historiens.

Se vanter d'avoir doté Montréal d'un conseil d'administration et de divers services établis, pourtant, d'après les archives de la ville, depuis quarante à soixante ans.

Projeter de doter Montréal, d'un aqueduc nouveau, dont feu M. Lesage entretenait les citoyens, dès 1880.

Réglementer plus sévèrement l'achat des fournitures, suivant les dispositions de la charte, adoptée grâce à l'initiative de l'ancien conseil.

Promettre, comme tous les politiciens aux systèmes empiriques, une foule de réformes mirabolantes.

Voilà le bilan des services rendus par M. Laporte à la ville de Montréal.

Ce bilan ne supporte pas la comparaison avec celui des administrations antérieures.

Il ne sont pas les Laporte ni les Ames qui nous ont donné l'éclairage à l'électricité, le tramway électrique ou l'hôtel Viger.

Chez certains hommes la fièvre de l'envie atrophie les forces de l'intelligence.

M. Laporte compte trop de ces hommes parmi ses suivants.

Pour cela, le premier février prochain, les électeurs de Montréal montreront qu'ils ne veulent pas de M. Laporte.

POUR LIBELLE

Certain article publié par les DEBATS le 23 juin dernier, sous le titre "Chassons les Vendeurs." A valu à MM. Charlier et Helbrunner d'être cités par M. L. G. Robillard, du "Pionnier", devant l'honorable Ulric Lafontaine, juge de paix, de la cité de Montréal. L'instruction de la cause est fixée à mercredi prochain, le 29 courant.

Affaires Municipales

La direction des Débats a laissé jusqu'ici à Messieurs les candidats toute latitude de s'exprimer librement dans les colonnes de son journal. Comme nous publions une édition avant les élections, nous nous réservons de donner notre opinion particulière et motivée sur les candidats que nous désirons voir siéger à l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER ST-LOUIS

M. L'ECHEVIN SAVIGNAC

De tous les anciens échevins qui demandent un autre mandat, M. Savignac est sans contredit l'un des plus recommandables. Il a fait partie du conseil de la cité de Montréal, durant onze ans, c'est donc un expérimenté, un vétéran, même un doyen.

En tout temps M. Savignac a été l'ami, le protecteur de son quartier. Il lui a donné sa grosse quote-part des deniers municipaux, sans pour cela oublier les intérêts généraux de la ville. M. Savignac n'a jamais été l'instrument d'une coterie ou attaché à quelque combinaison.

On ne l'a jamais vu demander son élection en flânant tel ou tel groupe. Il a su penser par lui-même, tout en se tenant constamment en communication avec ses électeurs et en tenant compte de leurs vœux.

Il est de mode dans certaine partie de la population d'avoir de forts doutes sur l'honnêteté de tout échevin qui a voté pour certains travaux ou contrats. Or en faisant un coup d'œil en arrière, que constatons-nous? M. Savignac a été un des échevins qui ont enlevé le contrat des débris à M. Mann, lors du vote pris le 16 décembre 1891. Le 28 juin 1892 il a voté contre l'exemption de taxes demandée par la compagnie des tramways.

Le 3 décembre 1892 il a voté contre le contrat donné sans soumissions à la compagnie d'Electricité la Royale, contrat ruinoux pour la ville.

Le 20 mars 1893 il a complété son bon vote du 16 décembre 1891 en votant pour que l'enlèvement des débris soit fait par le département d'Hygiène.

Le 27 juillet 1893 il votait contre les contrats de pavage donnés aux plus hauts soumissionnaires.

Le 24 septembre 1893 il votait contre le scandaleux achat des terrains de l'incinérateur.

Le 4 novembre 1895 il votait pour la réduction de la taxe de l'eau à 7 1/2 p. c., ce vote est des plus importants pour la classe des salariés.

A sa nouvelle entrée au conseil, en 1900, a-t-il changé de conduite?

Le 24 septembre 1900 il proposa de donner le contrat de la fourniture complète du charbon des différents marchés à M. C. Charland plus bas soumissionnaire.

Le 8 octobre 1900 il votait pour donner le contrat des pantalons de la police à M. Drollet, Dufour & Cie, les plus bas soumissionnaires.

Le 10 juillet 1901 il votait pour accorder le contrat de la lumière électrique à la St. Lawrence Power Co. sous certaines conditions à \$54.75 par lampe par an.

Le 10 juillet 1901 il faisait motion pour que de nouvelles soumissions soient demandées pour l'éclairage électrique.

Le 15 janvier 1902 il votait pour permettre à la Canadian Railway d'entrer dans la cité de Montréal.

Nous citons ces faits, non pour en déduire quoi que ce soit contre d'autres échevins, mais pour bien établir que la réputation de M. Savignac ne prête prise ni aux accusations directes ni aux soupçons.

Ne pouvant rien trouver contre M. Savignac, un journal de cette ville a eu l'audace d'écrire le syllogisme épantant pour sa logique: "Les trottoirs dans le quartier St-Louis sont dans un état déplorable, donc M. Savignac est un mandataire incapable". Conclusion merveilleusement déduite, dénotant chez l'auteur un esprit Tertulien.

Examinons les prémisses; mais elles sont fausses.

Les statistiques du département des chemins, démontrent que c'est dans le quartier St-Louis que la grande superficie de trottoir a été faite.

Pour la conclusion, passons outre. La conduite irréprochable de M. Savignac a aussi donné lieu à certains orateurs, lors d'une assemblée de comité de M. Payette, à laquelle ce dernier n'a pas l'audace d'appeler son adversaire, de dire que M. Savignac n'est pas l'ami des ouvriers. C'est un atroce mensonge ou bien les accusateurs de M. Savignac sont des ignorants de la plus pitoyable espèce.

M. Savignac a toujours travaillé avec acharnement pour que le travail de la corporation se fasse à la journée; pour qu'on n'admette à ce travail aucun ouvrier étranger à Montréal; pour qu'on augmente leur salaire de \$1.00 à \$1.25, puis dernièrement de \$1.25 à \$1.50, ce qui fut adopté à l'unanimité du conseil.

Les ouvriers ont dû également remarquer que M. Savignac a constamment travaillé pour que les contrats soient adjugés aux plus bas soumissionnaires et qu'il a été l'un des plus grands ennemis des monopoles.

On l'a vu quelquefois votant contre des entrepreneurs ou contre les intérêts personnelles de ses amis, parce qu'il croyait de son devoir d'agir de la sorte. Plusieurs d'entre eux vont, paraît-il lui retirer leur appui à cause de cela même. Nous espérons que en y réfléchissant de nouveau, ces personnes comprendront que M. Savignac a plutôt droit à un appui enthousiaste; car s'il a fait des mécontents, c'est en voulant faire, c'est en faisant son devoir.

C'est un échevin profondément imbu des principes de la justice. Ne le lui reprochons pas—les hommes de cette trempe deviennent malheureusement trop rares.

M. Savignac a été un échevin consciencieux, assidu, studieux, actif, au fait des petites et des grandes questions. Il a monté pendant que d'autres descendaient ou restaient immobiles. Aussi il est arrivé à faire du très important comité des finances des son entrée au Conseil et il y est toujours demeuré, ce qui n'est pas un petit honneur pour son quartier.

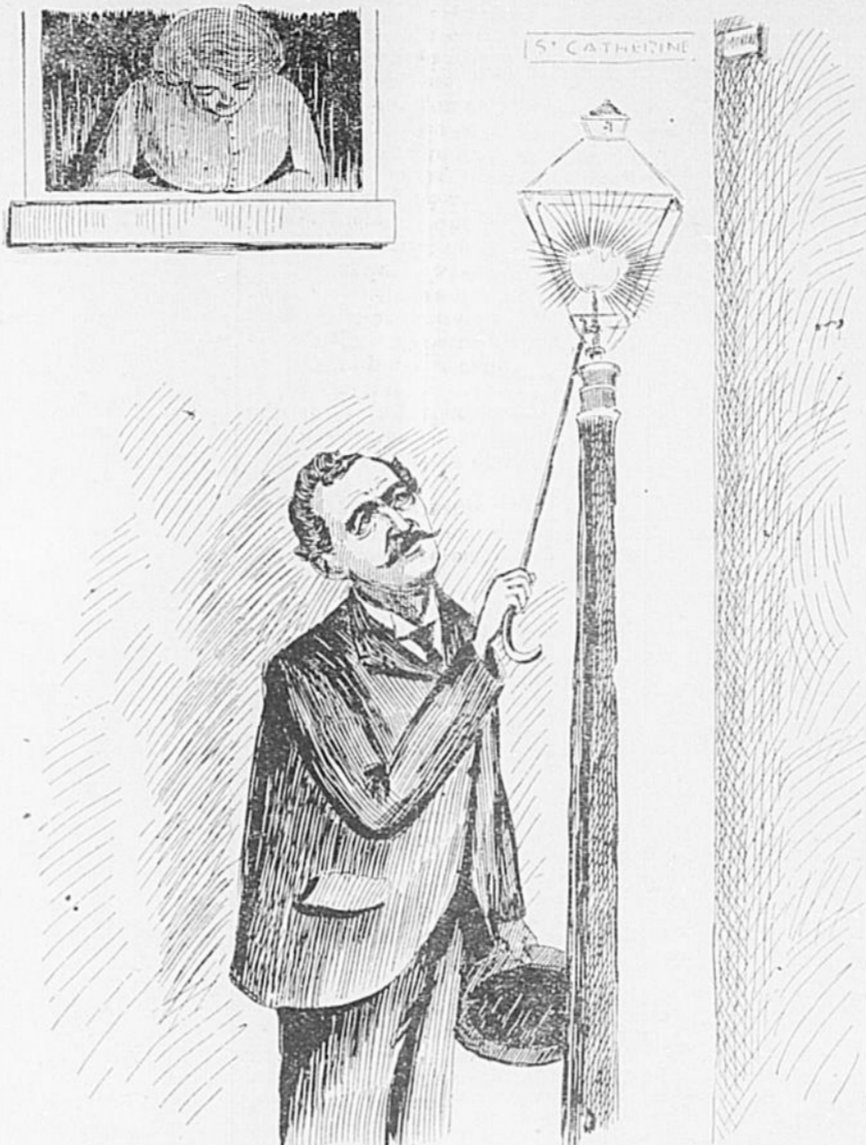
Un échevin ayant cet excellent dossier mérite d'être réélu. Nous devons recommander un fidèle serviteur, un noble mandataire, en lui accordant un nouveau terme, afin qu'il puisse compléter l'œuvre qu'il a si bien commencée.

Le quartier St-Louis sait ce qu'il a à faire; espérons qu'il prendra, comme nous, les faits en bonne et sérieuse considération.

Jean.

Hochelaga Nocturne

L'ÉTEIGNEUR DE BEC DE GAZ OU DE L'INFLUENCE DE LA LUMIÈRE SUR UNE ÂME TENDRE!



CE QUE M. GIBAUT A FAIT POUR SON QUARTIER

QUARTIER ST-LOUIS

Quelques articles du programme de M. Louis Payette le candidat populaire en opposition à l'échevin Savignac.

Le candidat du quartier St-Louis pour le siège No 1 en opposition à l'échevin Savignac nous fait connaître un programme tout à fait nouveau au point de vue municipal. Nous allons en citer quelques-uns des principaux articles:

1. Il s'occupera activement des intérêts du quartier St-Louis qui se trouve aujourd'hui et a été depuis des longtemps dans un état de malpropreté déplorable, et l'on peut dire sans contradiction qu'il a été le plus négligé de tous les quartiers de la ville.

M. J. D. Couture est encore un indépendant et c'est à ce titre que nous soutenons sa candidature. Il ne s'est pas laissé imposer de programme. Il étudiera les questions de notre quartier et de la ville de Montréal.

Quelques personnes reprochent à M. Couture d'être l'adversaire de la fermeture des magasins de bonne heure.

M. Couture est au contraire parfaitement décidé à défendre les commis de magasin et à les protéger en toute occasions.

Quand aux petits commerçants, à ceux qui n'emploient pas de commis ils sont libres de gérer leurs affaires comme bon leur semble.

Disons en terminant que M. J. D. Couture le futur échevin de St-Jacques est simultanément conseiller de notre Chambre de commerce et secrétaire de la Société des Marchands détailliers de nouveautés, membre du bureau principal de l'Association St-Jean-Baptiste, président de la Section St-Louis de France de la St-Jean-Baptiste, membre du Club Canadien et du Club de Chasse à Courre Canadien.

La Société des Marchands détailliers de nouveautés endorse pleinement la candidature de M. Couture.

M. J. D. COUTURE

Le candidat dans la division St-Jacques No. 1 est des plus distingués représentants du commerce canadien-français.

Il se présente contre l'échevin Brunet qui vient d'être appelé par le vote populaire à aller à Ottawa.

M. J. D. Couture estime qu'il peut consacrer une partie de son temps à la défense des intérêts de son quartier. Nul ne saurait l'en blâmer, car c'est une noble ambition que de vouloir servir ses concitoyens.

M. J. D. Couture est encore un indépendant et c'est à ce titre que nous soutenons sa candidature. Il ne s'est pas laissé imposer de programme. Il étudiera les questions de notre quartier et de la ville de Montréal.

Quelques personnes reprochent à M. Couture d'être l'adversaire de la fermeture des magasins de bonne heure.

M. Couture est au contraire parfaitement décidé à défendre les commis de magasin et à les protéger en toute occasions.

Quand aux petits commerçants, à ceux qui n'emploient pas de commis ils sont libres de gérer leurs affaires comme bon leur semble.

Disons en terminant que M. J. D. Couture le futur échevin de St-Jacques est simultanément conseiller de notre Chambre de commerce et secrétaire de la Société des Marchands détailliers de nouveautés, membre du bureau principal de l'Association St-Jean-Baptiste, président de la Section St-Louis de France de la St-Jean-Baptiste, membre du Club Canadien et du Club de Chasse à Courre Canadien.

La Société des Marchands détailliers de nouveautés endorse pleinement la candidature de M. Couture.

LA CANDIDATURE DE

M. L'ECHEVIN RABY

Les choses marchent à merveille pour M. Raby dans St-Antoine Sud No 1. Il ne se passe pas un jour sans que sa candidature reçoive de nouvelles adhésions. La requête que les électeurs ont présentée à M. Raby en lui offrant la candidature, était couverte de 1500 signatures; ce qui représente une belle proportion sur un nombre total de 2,500 électeurs qualifiés à voter dans ce quartier.

Dans le cours de cette semaine, le Conseil Fédéré des Métiers de cette ville, qui est l'organisation ouvrière la plus considérable de Montréal, a activement endorse la candidature de M. Raby, et les membres de cette puissante fédération du travail, du quartier St-Antoine Sud No 1, ne négligent rien pour assurer la réélection de leur candidat. Il en est de même de l'Union typographique de Montréal. Toutes les sociétés ouvrières et autres du quartier sont également en faveur de M. Raby.

Les ouvriers se montrent reconnaissants envers M. Raby qui, au Conseil et ailleurs, s'est toujours dévoué aux intérêts des classes ouvrières. Il serait trop long d'énumérer ici tout ce que M. Raby a fait depuis qu'il siège au Conseil en faveur des ouvriers de son quartier ou de ceux à l'emploi de la corporation.

Les clauses de la charte qui exigent le paiement de la taxe de l'eau pour pouvoir voter aux élections municipales sont injustes, elles privent de l'exercice de leurs franchises un grand nombre d'électeurs intéressés à la bonne administration de la ville. M. Raby se propose de faire amender la charte de manière à faire disparaître cette disposition injuste et vexatoire.

La taxe de l'eau est aussi beaucoup trop élevée. Les électeurs doivent exiger de leurs candidats la promesse de la faire diminuer. Or de toutes les villes du continent, c'est Montréal qui impose la plus forte taxe pour l'eau, qui est une des nécessités de la vie.

Les adversaires de M. Raby lui font un crime du retard apporté à la confection du Canal de la rue St-Jacques Ouest.

Cette accusation est de la plus insigne mauvaise foi ou le fruit d'une ignorance crasse des faits et des circonstances qui entourent cette entreprise.

Voici les faits. L'ingénieur de la Corporation M. St-Georges, avait préparé des plans pour la construction de deux canaux de 3 x 6, et l'ingénieur de la cité recommandait la construction immédiate d'un seul de ces canaux, au coût de \$42,000, à prendre sur le fonds des emprunts.

Ce projet se passait au commencement de 1901. Sur la recommandation de M. St-Georges, le Conseil vota l'appropriation de \$42,000.

Il faut savoir que les appropriations, à l'Hôtel-de-Ville, ne se votent qu'une fois par année, et ce, au commencement de chaque année.

Or au mois de mai, M. St-Georges voulut commencer les travaux du canal, mais il s'aperçut que sa combinaison des deux canaux était irréalisable. Il changea donc ses plans. Au lieu de deux canaux de 3 x 6 il recommanda la construction d'un seul canal de 6 x 6 à une dépense de 80 à \$90,000 au lieu de

M. E. N. HEBERT

A mesure que la campagne électorale approche de la fin, la candidature de M. Hébert s'affirme comme un succès pour le jeune candidat.

Jamais les électeurs n'auront eu une meilleure occasion de remplacer avantageusement l'échevin Roy.

M. Hébert est le candidat de la classe laborieuse. Il saura la défendre au Conseil et la protéger en toute occasion.

Un vote pour le candidat Hébert exprimera que Saint-Jean Baptiste veut avoir un échevin digne à tous égards de représenter un grand et beau quartier d'avenir.

Le concurrent de M. Hébert, est l'entrepreneur des pompes funèbres qui a essayé de faire construire la morgue dans le quartier, sans se rendre compte que la propriété aurait été dépréciée.

M. Hébert connaît mieux que cela les intérêts de Saint-Jean-Baptiste. Aussi toutes les classes lui donnent leur appui.

Gin Canadien Croix Rouge

Conférences sur la colonisation

M. Joseph Guérin, dont nous avons déjà parlé, fera les conférences suivantes: Ce soir, à huit heures, à la salle Municipale du Village Turcot; demain à 2,30 heures p.m., au Monument National; lundi soir, à 8 heures, à la salle St-Pierre, rue Visitation; et jeudi soir, à la même heure, à la salle Municipale de la ville de St-Henri.

VICTORIA VAINQUEUR

Les Shamrock ont encore essayé une étonnante défaite hier soir, en se faisant vaincre par l'équipe des Victoria par un résultat de huit points à deux.

\$42,000, de l'appropriation votée. Les travaux ont été commencés sur ces plans. On a travaillé jusqu'à épuisement de l'appropriation de \$42,000, et naturellement il a fallu attendre jusqu'à une nouvelle appropriation, laquelle ne sera votée qu'au cours de février prochain.

Ces travaux seront certainement parachevés dans le cours de l'été prochain. Il faut être bien ignorant ou bien injuste pour mettre à la charge de M. Raby, la responsabilité des retards apportés à l'exécution de ces travaux.

M. Raby tiendra lundi soir une grande assemblée publique à son comité central, coin des rues Chotom et St-Jacques. Toutes les questions municipales débattues dans la lutte actuelle seront discutées, par M. Raby et ses amis. Que les électeurs s'y rendent en foule.

Notes Municipales

On dit que M. Nantel se retirerait de la lutte parce que ses amis ont reconnu qu'il n'est pas qualifié ainsi que l'exige la charte.

Une action en libelle aurait été prise par M. Lamarche contre M. Levy, son concurrent.

Monda nite

Vendredi matin, en la chapelle du Sacré-Coeur, église St-Jacques, M. l'abbé Dupuis bénissait le mariage de M. Ernest de Nevers, marchand de Central Falls, R. I., et de Mademoiselle Germaine Boivin.

M. Edmond de Nevers, littérateur bien connu, frère du marié, lui servait de témoin; M. Guillaume Boivin, père de la mariée, servait de témoin à cette dernière.

Pendant la cérémonie, il y eut chant par M. Lebel, tenor bien connu. La marche de sortie fut jouée par M. le notaire St-Denis. Les cadeaux reçus sont riches et nombreux.

M. et Mme de Nevers sont partis à New-York, Washington, etc., etc.

La qualité du Gin Canadien Melcher's "Croix Rouge" est irréprochable

Distillé avec les plus beaux grains, d'après la meilleure méthode hollandaise et avec le plus grand soin par des experts, et sous la surveillance continue d'un officier du Revenu de l'Intérieur, le Gin Canadien Melcher's "Croix Rouge" est d'une qualité absolument irréprochable.

Non-seulement c'est un Gin bien fait, mais c'est un Gin qui a de l'âge puisque, avant d'être offert au public, il a vieilli pendant des années, dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement. C'est là qu'il a acquis cette délicatesse d'arôme, cette finesse de bouquet et ce velouté au goût, qui le placent au premier rang des boissons hygiéniques—BOIVIN, WILSON et CIE, 520 rue Saint-Paul, Montréal, seuls concessionnaires.

Gin Canadien Croix Rouge

DECS

GAGNON.—En cette ville, le 25 courant, à 2 heures a.m., à l'âge de 26 ans, Léon Amedée Gagnon, fils unique de Amedée Gagnon, Ecr., Avocat, de Montréal. Le service funèbre sera chanté à l'église St-Louis de France, mardi le 28 courant à 8 1/2 heures a.m.

Le convoi quittera la résidence de son père à 8 1/2 heures pour se rendre à l'église et de là au Cimetière de la Côte des Neiges.

QUARTIER St-Jacques NORD

Grande Assemblée

En faveur de M.

J. D. Couture LUNDI SOIR

Le 27 Janvier 1902

No 548 rue AMHERST

En face du Marché St-Jacques.

Des orateurs distingués prendront la parole.

Rendez-vous en foule.

Quartier St-Jacques Nord SIEGE No 1

Comités de l'Echevin

Joseph BRUNET

No 1243 rue Ontario Telephone Bell, Est 1209.

No 26 rue ROY

Tel. Bell East 1300.

Les électeurs de ce quartier désirant avoir des informations sont cordialement invités.

QUARTIER CENTRE SIEGE No 1

L'Echevin Laporte

Comité Central: 1637 rue Notre-Dame

Comité: No 76 rue Saint-Jacques

QUARTIER ST-ANTOINE-SUD SIEGE No 2

Echevin O. FAUCHER

Comité Central: 2093 Rue Notre-Dame

COMITE—1096 rue St-Jacques.

Pour les électeurs de la partie Ouest, coin sud des rues Canning et Saint-Jacques.

Tout électeur désirant avoir des informations pourra s'adresser à ces comités de 9 h. a.m., à 12 h. p.m.

QUARTIER HOCHELAGA SIEGE No 2

L'Echevin PHILIAS WILSON

COMITE CENTRAL: 337a RUE NOTRE-DAME

Tel. Bell Est 1645

640 RUE ONTARIO

Les électeurs de ce quartier qui désirent avoir des informations sont cordialement invités.

QUARTIER HOCHELAGA SIEGE No 2

L'Echevin PHILIAS WILSON

COMITE CENTRAL: 337a RUE NOTRE-DAME

COMITE: 640 RUE ONTARIO

Les électeurs de ce quartier qui désirent avoir des informations sont cordialement invités.

QUARTIER CENTRE SIEGE No 1

Comité de . . . T. Z. RESTHER

1829 RUE NOTRE-DAME

Tel. Main, 3066.

Tous les électeurs et amis désirant avoir des informations sont cordialement invités.

Ce journal est publié par ED CHARLIER, 25 rue St-Jacques, Montréal.